Résultats du Bac 2015

Le CLA sûr de ses estimations avance un taux de réussite de 46,4%

Lire en pages 2 et 3

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Hitler avait-il des origines amazighes ?

Le journaliste Jean Paul Mulders et l'historien Marc Vermeeren, spécialiste de l'histoire d'Hitler, ont mené une enquête génétique qui a d'abord été publiée dans le journal néerlandophone, Knak, avant d'être repris par le Daily Mail. L'enquête a consisté à faire des prélèvements d'ADN chez une quarantaine de membres de la famille d'Adolphe Hitler. Le mystère des origines du dirigeant nazi restent encore assez profond. Plusieurs thèses ont été avancées sur ses origines autrichiennes et au-delà. Beaucoup de spéculations existent à ce sujet, essayant d'expliquer notamment, l'acharnement du Fürer concernant la pureté supposée de la race arienne à laquelle il s'identifiait. L'horreur nazie a même essayé d'expurger d'Allemagne toute personne soupçonnée de ne pas être un pur-sang germanique. Cette insistance a attiré l'attention de nombreux chercheurs qui soupçonnait qu'Adolphe Hitler essayait de cacher quelque chose qui serait enfouie au fonds de lui-même et qu'il essayait, consciemment ou pas, de garder secret.

(Nabil Z)

Suite en page 4

Seules les chaînes publiques diffusent désormais la prière du vendredi

Les TV privées privées du droit à la fitna

Des chaînes étrangères dites algériennes, autorisées provisoirement à émettre, et à disposer de bureaux en Algérie, se permettent de diffuser des appels au meurtre émanant de faux muftis, des propos glorifiant le terrorisme et autres fléaux sociaux, des discours rabaissant la femme au rang inférieur, et l'on en passe...

Lire en page 3

Béjaïa : *le CCDH ouvre le débat sur l'acharnement islamiste contre les galas nocturnes*

Lire en page 7

Sid El Houari (1349 – 1441), le sage de l'Ouest

Lire de la pages 12 et 13

Verbatim

Me Hakim Saheb, *secrétaire national à la Réforme de l'État au RCD :*

«Contrairement au système jacobin, la régionalisation, telle que préconisée par le RCD, constitue la solution au régionalisme honteusement institutionnalisé et à l'impasse politique actuelle. Cette situation de marasme général ne peut être que la conséquence de plus d'un demi-siècle de tâtonnement et de non-gestion d'un pouvoir centraliste et suranné. L'impasse institutionnelle, qui se traduit par le dysfonctionnement des assemblées élues, le déséquilibre régional, l'absence de vision et de stratégie au plan socioéconomique..., démontre l'échec des politiques prônées par le régime. Notre indépendance a été confisquée. Au lendemain du recouvrement de notre souveraineté nationale, un clan s'est préparé à l'abri de la Révolution pour conquérir le pouvoir. Le complexe du colonisé a fait que les tenants du pouvoir d'Alger avaient alors calqué le schéma du colonisateur en reproduisant la même organisation territoriale et le même mode de gouvernance : le jacobinisme. On a pris le système jacobin français et on l'a mariné avec le centralisme démocratique stalinien. C'est dire qu'on a imposé au pays un système politique à contre-courant de son Histoire».

Dr. Hamid Aït Abderrahim, *directeur général-adjoint du Centre d'étude de l'énergie nucléaire belge (CEN) :*

«Je pense comme tout Algérien qui a étudié à l'étranger, boursier ou non-boursier d'ailleurs. Mon objectif initial était de terminer mes études supérieures et de rentrer en Algérie pour y travailler et y faire ma vie. Et la vie est faite de projets et de plans bien tracés mais parfois des imprévus viennent perturber le cours des choses. Et en fonction de la manière dont vous appréhendez et gérez ces perturbations, vous construirez le parcours de votre vie. L'essentiel est d'assumer et d'apprécier ce parcours. Donc, avant la fin de mes études doctorales en physique des réacteurs, je suis allé en Algérie pour tâter le terrain, pour voir si je pouvais travailler dans ce que l'on appelait à l'époque, si mes souvenirs sont bons, le «Haut Commissariat aux Energies Nouvelles ». Malheureusement ça n'a pas abouti. Ce fut un de ces imprévus que j'ai pris en compte et qui m'a permis de faire le parcours que j'ai fait. »

Abderrahmane Benkhalfa, *ministre des Finances :*

« J'ai dit fini la chkara parce qu'elle n'est pas au niveau d'un pays comme le nôtre. C'est un aussi un problème de sécurité pour les gens qui prennent des millions dans leurs voitures. La décision de plafonner le paiement en espèces vise trois objectifs : « Diminuer l'utilisation du cash, donner du confort et de la sécurité à une clientèle qui travaille avec de gros montants et permettre de recycler progressivement les transactions qui se font en dehors des banques ».

Le CLA prévoit un taux de réussite au bac de 46,4 %

Estimations. *Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) rend publics les résultats de ses estimations du taux de réussite aux examens du baccalauréat 2015. Ainsi, d'après le CLA, le taux de réussite au bac sera de 46,4%.*

Autrement dit, légèrement plus élevé que l'année dernière où seulement 45,1% des candidats avaient décroché ce sésame qui leur a permis d'aller à l'université. Ce taux a été obtenu, explique cette organisation syndicale, à travers un échantillon de notes récoltées au sein des centres de correction. Le CLA fait état dans ce sillage des faibles notes enregistrées par les candidats en mathématique, dont l'examen a été qualifié de difficile pour le bac Sciences. Les notes ont été également faibles en langue française. Les candidats ont plus au moins bien travaillé dans les autres matières où les notes observées ont été relativement bonnes. Ceux qui ont bien travaillé restent néanmoins les candidats des filières Sciences et techniques mais aussi ceux des sciences exactes. Le CLA relève ce point avec beaucoup de satisfaction comme d'ailleurs il se félicite de la participation de l'Algérie aux olympiades de mathématiques, après une longue absence de plus de deux décennies. Livrant son évaluation de l'année scolaire écoulée, le CLA, fondé par le défunt Redouane Osmane, souligne les acquis arrachés après plusieurs mouvements de grève et de protestation des enseignants. Le plus important est l'obtention de l'engagement du ministère de revoir le statut particulier de l'enseignant. Pour cette organisation syndicale, ce serait l'occasion de corriger les erreurs du statut en vigueur qui a été fait dans la précipitation et sans une large consultation. Il espère que cette révision du statut particulier répondra aux attentes des travailleurs. La question du renouvellement de la gestion des œuvres sociales a été en revanche dénoncée et qualifiée de « mascarade ». Le bureau national du CLA dénonce l'organisation des élections sur le renouvellement des commissions de gestion des œuvres sociales avant de consulter les travailleurs du secteur sur la méthode de gestion ainsi que l'entêtement de la tutelle à continuer le processus de ces élections sans l'instauration d'un certain nombre de règles qui permettront le contrôle de ces indus élus et ceci malgré le boycott massif de ces élections par les travailleurs du secteur ». Les œuvres sociales qui s'élèvent à 20 milliards de dinars suscitent beaucoup de convoitises. Actuellement gérées par des représentants des syndicats autonomes de l'Education, ces œuvres sociales restent au centre des luttes entre les différents syndicats, qui ne se sont toujours pas mis d'accord sur un mode de gestion. Le CLA revient, en outre, sur la rentrée scolaire prochaine et la poursuite de sa lutte pour l'intégration des contractuels, la régularisation de la situation des enseignants de Skikda, d'El Oued, d'Alger Ouest et la transparence dans les concours de recrutement. Le CLA confirme par ailleurs sa participation aux assises sur la réforme de l'enseignement secondaire prévue en juillet prochain. Il prépare en outre une université d'été au profit de ses adhérents prévu du 25 juillet 2015 au 1er août à Oran où des ateliers de réflexion seront installés et des topos de formation suivis de conférences-débats seront organisés.

Ce syndicat dit être au service de l'école et poursuivra son combat pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des conditions de travail.

Larbi K

7.000 nouveaux postes de chefs d'établissement et inspecteurs

Education. Plus de 7.000 postes d'emploi ont été ouverts par le ministère de tutelle dans les corps des directeurs d'établissement et inspecteurs, les trois paliers confondus, sur concours prévu le 22 juillet prochain, a-t-on appris dimanche auprès du ministère.

Plus exactement, 7.081 postes sont ouverts par la tutelle qui a commencé samedi à recevoir les dossiers des candidats et ce jusqu'au 09 juillet en prévision du concours de recrutement au niveau de 43 wilayas.

Il s'agit de 1.137 postes d'inspecteurs répartis sur le grade d'inspecteur de l'Education nationale (330 postes), inspecteur de l'enseignement moyen (242 postes) et inspecteur d'orientation scolaire et professionnelle (13 postes).

Pour ce qui est des candidats désireux de rejoindre les postes de directeurs d'établissement, 511 postes sont prévus pour la fonction de directeur de lycée, directeur de CEM (569 postes), directeur d'école primaire (4.230) ainsi que le grade de sous-directeur d'une école primaire (634 postes).

Au titre de ce concours, la direction générale de la fonction publique a annoncé l'autorisation de certains grades à participer aux concours professionnels du ministère de l'Education nationale, comme l'enseignant principal du secondaire ayant 5 ans d'expérience qui peut participer au concours de directeur de lycée, alors que le conseiller en alimentation scolaire peut participer au concours de directeur d'école primaire.

L'enseignant principal du primaire (intégré) peut participer au concours de directeur d'école primaire et l'enseignant formateur du primaire (intégré) à celui d'inspecteur de l'enseignement primaire.

L'enseignant principal du moyen (intégré), peut, quant à lui, participer au concours de directeur de CEM et l'enseignant formateur du moyen (intégré) au concours d'inspecteur de l'enseignement moyen.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait annoncé récemment l'organisation de concours professionnels dans son secteur, tel que prévu dans la circulaire cadre n° 93 du 25 juin relative à la rentrée scolaire 2015-2016.

Dans son volet relatif à la gestion des ressources humaines la circulaire cadre prévoit qu'une attention particulière doit être accordée aux plans de gestion des ressources humaines, en veillant à admettre à la retraite tous les fonctionnaires ayant atteint l'âge légal de la retraite, à organiser des concours de recrutement et à ce que les différentes opérations de recrutement soient effectuées conformément à la réglementation en vigueur avant la rentrée scolaire.

Charef pas sur la même longueur d'ondes que ses dirigeants

USMH. *La nouvelle équipe dirigeante de l'USMH, conduite par le revenant Abelkader Mana, indique, à chaque fois que l'occasion se présente pour lui, que l'ambition de son équipe pour la prochaine saison est de faire mieux que celle qui vient de s'écouler.*

Cependant, l'entraîneur Boualem Charef se trouve en colère, actuellement, contre ses dirigeants, qui, selon lui, ne font que parler à travers les colonnes des journaux, régler leurs conflits internes avec l'ancienne direction, alors que l'équipe, qui vient de reprendre le chemin des entraînements, n'est placé qu'après. Selon des proches de Charef, ce qui l'intrigue le plus c'est que la direction n'a encore pas trouvé une issue au problème que le club rencontre avec les responsables du complexe de Ain Témouchent, lieu où l'équipe a l'habitude de s'y préparer. Les responsables dudit complexe réclament leur argent, que la direction leu doit depuis plusieurs années déjà, faute de quoi, l'équipe ne pourra venir se préparer dans ce complexe. Chose qui met Charef dans l'embarras, estimant que son équipe ne pourra trouver, à ce prix, un endroit pareil.

D'ailleurs Charef a discuté, dans ce sens, avec ses responsables, et ces derniers ont promis de trouver une solution dans les plus brefs délais. Cela dit, la direction actuelle cherche à ce que ces dettes soient payées par celle qui l'avait précédé. Chose que l'ancien président, Mohamd Laïb refuse, indiquant que chaque direction doit assumer l'actif et le passif.

Autre point que Charef ne partage pas avec les dirigeants, la manière avec laquelle ces derniers traitent le cas des joueurs mis sur la liste des libérés, et surtout ceux qui devraient renforcer l'équipe. Pour Charef, le fait que s direction agisse de la sorte est un manque de considération, et pour lui, d'abord, et pour les joueurs aussi. Charef veut, nous dit-on, bénéficier, comme d'habitude, de la carte blanche dans ce sens et qu'il soit, par la suite, jugé à lui seul par rapport au parcours de l'équipe. Pour lui, il est inacceptable que qu'un décide dans ce sens, et qu'au bout du compte, un autre vient le payer à sa place. Une réunion devait avoir lieu dans la soirée d'hier entre les deux premiers responsables du club, Manaa et Charef, afin de mettre les points sur les « I » et permettre, surtout, à ce que les choses avancent dans le bon sens.

M. B.

Coupe de l'UNAF des clubs : *les raisons du retrait des Algériens*

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué dimanche que la date retenue pour le déroulement de la Coupe de l'Union nord africaine de football (UNAF) des clubs prévue entre le 13 et le 19 août prochain au Maroc et qui coïncide avec le début du championnat en Algérie est derrière le forfait algérien de cette épreuve. "Ce n'est pas logique de programmer la Coupe de l'UNAF au tout début de la saison, ce n'est pas la meilleure manière pour réunir les conditions de la réussite de cette compétition", a déclaré Kerbadj à l'APS. "C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire l'impasse sur cette épreuve, car nous ne voulons pas que nos clubs deviennent la risée des autres adversaires", a-t-il ajouté. Le bureau exécutif de l'UNAF a annoncé, il y a quelques jours, la relance de la coupe de l'UNAF des clubs sous forme d'un mi-championnat à l'issue duquel l'équipe qui termine première sera le vainqueur du tournoi. Des représentants du Maroc, pays hôte, de la Tunisie et de la Libye prennent part à cette épreuve, alors que leurs championnats respectifs démarreront en août prochain aussi. La première journée de la Coupe de l'UNAF-2015 se déroulera le 13 août, la deuxième journée le 16 et la troisième le 19 du même mois.

MCA : *Raissi convoqué par la commission de discipline*

Le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, comparaîtra dans les prochains jours devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur l'affaire du gardien de but de l'USM Bel-Abbès, Matijas Jonathane, à qui il a fait signer un contrat il y a quelques semaines alors qu'il est toujours lié à son club. Selon le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, joint au téléphone par l'APS, le premier responsable du MCA risque une "sanction sévère". "Les règlements sont clairs à ce propos. On n'a pas le droit de négocier avec un joueur ou l'engager alors que l'intéressé est sous contrat avec un autre club", a rappelé Kerbadj. La direction du Mouloudia s'est défendue en expliquant que le gardien Jonathane lui avait assuré avoir eu gain de cause dans la plainte qu'il a déposée au niveau de la commission de règlement des litiges (CRL) à l'encontre de la direction de l'USMBA pour n'avoir pas perçu ses salaires pendant plusieurs mois. "Ni le MCA ni le joueur n'avaient le droit de signer leur contrat tant que la CRL n'a pas encore tranché la plainte en question", réplique le président de la LFP, qui a souligné que Jonathane est exposé lui aussi à une "sévère sanction".

CSC : *du pain sur la planche pour Velud*

La direction du CS Constantine a résilié le contrat de son entraîneur français François Bracci après lui avoir renouvelé confiance il y a quelques jours seulement, a appris l'APS dimanche auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. C'est un autre coach français, en l'occurrence, Hubert Velud, resté sans club depuis qu'il avait été limogé de l'USM Alger (Ligue 1, Algérie) en fin d'année dernière, qui est pressenti pour succéder à son compatriote, affirme la même source. Bracci avait rejoint la formation phare de la capitale de l'Est algérien au milieu de la saison passée. Il a réussi dans sa mission de sauver l'équipe de la relégation ce qui lui a valu dernièrement d'être prolongé pour une autre saison. La direction du CSC n'a pas pour l'instant précisé les raisons de ce retournement de situation avant quelques jours seulement de la reprise des entraînements en vue de l'exercice 2015-2016.

OL : *Benzia plus que jamais sur le départ*

Recruté 5 millions d'euros en provenance de l'EA Guingamp l'attaquant Claudio Beauvue devrait précipiter le départ sous d'autres cieux de Yassine Benzia (20 ans) à qui il reste seulement un an de contrat avec l'Olympique Lyonnais. Frustré par son manque de temps de jeu la saison dernière (3 titularisations) le joueur et son conseiller Djibril Niang devrait désormais étudier plus attentivement les nombreuses pistes françaises et étrangères. Reste à connaitre la position du Président Aulas qui ne devrait pas avoir le choix que de laisser filer un joueur talentueux qui n'a pas réussi à s'imposer chez les Gones. Son départ de Lyon facilitera-t-il une arrivée chez les Verts la saison prochaine ? Dossier à suivre.

Nabil Ghilas attendu à la reprise du FC Porto

Nabil Ghilas est attendu à la reprise des entraînements du FC Porto le 6 juillet à 9h. C'est ce que déclare le club a travers un communiqué. Lopetetegui voudrait juger par lui même afin de savoir si il conservera l'Algérien dans son effectif, si tel n'etait pas le cas deux clubs seraient interessés par le profil de l'attaquant. Tout d'abord Al Ahli de Djeddah qui serait le plus avancé sur le dossier, et Malaga qui a fini 9e de la saison passée en Liga. Nabil Ghilas qui a marqué sept buts la saison passé et malgré une saison perturbée par des problèmes de comportement, a toujours repondu présent lorsqu'il a été titularisé. Des performances qui pourraient séduire en Liga pour un club à la recherche d'un attaquant pas trop onéreux qui pourrait repartir pour une saison de prêt.

Hitler avait-il des origines amazighes ?

ADN berbère. *C'est la question que se sont posées des chercheurs britanniques, et que le très sérieux Daily Mail, le deuxième quotidien du Royaume, a repris dans ses colonnes.*

Suite de la page une

Les soupçons des spécialistes se dirigèrent vite vers la nation qu'il a le plus combattue, celle des juifs qu'il essaya d'exterminer de toutes ses forces. Hitler serait-il d'origine juive ? Selon une fiche des Renseignements Généraux que le magazine Sciences et Avenir a publié en mars 2009, on peut clairement lire le deuxième prénom d'Adolphe Hitler : Jacob. Cette information a été divulguée par deux sources de très haut niveau : Hansjurgen Koehler officier d'Heydrich, qui était lui-même l'adjoint direct d'Heinrich Himmler et Walter Langer le psychiatre qui a réalisé le profil psychologique d'Hitler pour l'OSS, les services secrets US pendant la seconde guerre mondiale.

Hitler, un juif allemand ? Pourquoi pas ! Les dirigeants de ce monde nous réservent tellement de surprises, qu'il ne serait pas étonnant de découvrir qu'Obama serait également d'origines indonésiennes.

Mais la surprise de taille que les études génétiques allaient révéler, était que dans le sang d'Adolphe Jacob Hitler, il y a de l'ADN berbère.

En effet, les études de la nouvelle science qu'on appelle « la génétique des peuples », ont pour but de retracer les origines des populations et de retracer leur parcours à travers les âges. Notre ADN étant une véritable base de données, il archive toutes les informations relatives à notre passé et nos origines. Ainsi, cette science classe les populations selon des groupes qu'on appelle les Haplogroupes, en fonction de la catégorie d'ADN à laquelle appartiennent les individus. Certains sont stables au travers de l'histoire, comme les populations qui ont toujours vécu dans l'isolement, sans frottement avec d'autres nations. D'autres, au contraire, sont de véritables melting - pots d'ADN, tant leur région a été fréquentée par de nombreux peuples. Ce qui fait que leur ADN montre qu'ils ont des origines multiples. Et c'est précisément le cas pour Hitler, qui est loin d'appartenir à la prétendue race pure arienne.

Cette étude publiée sur le Daily Mail le 24 Août 2010, montre que dans l'ADN hitlérien, figure le chromosome E1b1b, qui est spécifique aux berbères et aux juifs. Le quotidian britannique titrait « DNA tests reveal Hitler was descended from the Jews and Africans he hated". Autrement dit, "Les tests d'ADN révèlent que Hitler était descendant des juifs et des africains qu'il haïssait". Plus loin, l'article ajoute que cet ADN est communément retrouvé chez les berbères allant du Maroc à la Libye, ainsi que chez les juifs, qu'ils soient Sépharades ou Ashkénazes ». Et on sait que les juifs sépharades ont vécu en Afrique du Nord depuis plus de deux mille ans, et que la Tunisie a abrité une importante communauté ashkénaze. «C'est un résultat surprenant», a déclaré Ronny Decorte, un spécialiste en génétique qui reconnait qu'Hitler devait certainement avoir des racines nord-africaines.

Les résultats de cette étude ont provoqué beaucoup de controverse.

Certains ont même voulu remettre en cause les conditions dans lesquels les analyses ont été faites. Mais les auteurs de l'étude rétorquent que toute l'opération a été menée dans des conditions de laboratoire, strictes. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut regarder, mais vers celui de l'approfondissement de l'étude. Ce qui pourrait, en fait, être critiqué, c'est le postulat et les conclusions de cette étude. Pas sa substance. On peut, en effet se demander si, scientifiquement parlant, il ne faut pas rester prudent quant aux conclusions de cette étude.

Mais les critiques n'arrivent pas à proposer une alternative à ce postulat. Critiquer est une chose, et mais proposer d'autres thèses sur la base d'analyses scientifiques en est une autre. Le sujet est tellement sensible que les scientifiques hésitent à se prononcer de façon ferme sur cette affaire.

Pour aller au bout de leur recherche, Jean Paul Mulders et Marc Vermeeren souhaiteraient obtenir les autorisations nécessaires pour examiner un fragment osseux de la mâchoire d'Hitler, et des traces de sang contenus sur un drap récupéré de son Bunker ou il se serait suicidé, pour en prélever des échantillons d'ADN et procéder à leur analyse. Ces études permettraient d'y voir encore plus clair, et de mettre un terme au mystère des origines du Fürer.

Pur arien, juif, berbère ? Les origines réelles du chef du troisième Reich, une fois percées, permettrait enfin de clôturer le dossier. Mais il permettrait aussi d'en ouvrir d'autres, notamment sur le fait que des juifs et des berbères se partagent le même ADN. Mais cela est une autre affaire, sur laquelle nous aurons à revenir.

NZ

Importations : *recule des produits laitiers et du sucre sur les 5 premiers mois*

La facture des importations des produits laitiers (lait en poudre, matières grasses dérivées tels beurre et crème) et du sucre (sucre de betterave brut, sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide) a connu une baisse sur les 5 premiers mois de l'année 2015.

Ainsi, les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 519,06 millions de dollars (usd) durant les 5 premiers mois de 2015 contre 840,86 millions usd à la même période en 2014, soit une baisse de 38,27%, a appris lundi l'APS auprès du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Mais inversement à la facture, les quantités importées des produits laitiers ont augmenté à 172.940 tonnes entre janvier et mai derniers contre 165.567 tonnes à la même période de l'année 2014 (+4,45%).

Concernant le sucre, l'Algérie en a importé pour 365,7 millions usd sur les 5 premiers mois 2015 contre 403,18 millions usd durant la même période de l'année précédente (-9,3%).

Les quantités importées du sucre ont baissé passant à 847.145 tonnes contre 874.035 tonnes (-3,07%).

En 2014, les importations des produits laitiers se sont chiffrées à 1,91 milliard usd et celles de sucre à 861,05 millions usd, rappelle-t-on

Durant les cinq premiers mois de 2015, les importations de l'Algérie en produits alimentaires, qui représentent 19,23% de la structure des importations globales, ont atteint 4,3 milliards usd contre 4,7 milliards usd sur la même période de 2014 (-8,65%).

Les importations globales ont reculé de 10,22% pour atteindre 22,33 milliards usd entre janvier et mai 2015.

La demande de Khalifa Bank et de la B A de se constituer partie civile rejetée

Scandale Khalifa. Le tribunal criminel de Blida a rejeté lundi la demande de la Khalifa Bank en liquidation, de la Banque d'Algérie ainsi que 39 organismes et entreprises publiques de se constituer partie civile, et ce, dans le cadre du procès de l'affaire Khalifa.

Le juge Antar Menouar a expliqué que le refus de la demande de Khalifa Bank en liquidation a été motivé par le fait que la banque n'a pas introduit de pourvoi en cassation s'agissant du verdict prononcé en 2007 en faveur de cette requête avec "préservation des droits" de ladite banque. Le même argument a justifié le rejet de la demande de la Banque d'Algérie, selon le juge Antar Menouar.

Les 39 organismes et entreprises publiques et économiques concernées également par le rejet de la demande de se constituer partie civile sont en majorité les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), la Caisse nationale de retraite (CNR), Sonatrach, Sonelgaz, etc. Ces organismes et entreprises figurant sur un total de 50 entités ayant également introduit un pourvoi en cassation pour se constituer partie civile et dont les dommages ont été estimés "indirects" par le tribunal. "Leurs droits demeurent en l'état et peuvent introduire une action en justice en civil mais non pas en pénal, considérant que les dommages sont indirects tel que stipulé par la loi", a explicité le président du tribunal. Trente cinq (35) autres entreprises publiques ne sont, quant à elles, pas concernées par le délibéré en civil étant donné qu'elles n'ont pas introduit de pourvois en cassation par rapport au verdict de 2007, a précisé le juge qui a rappelé aux parties concernées par le verdict d'aujourd'hui le délai de huit (8) jours devant elles pour interjeter appel. Outre le verdict lié à la constitution des victimes partie civile, le tribunal a prononcé l'acquittement par contumace pour l'accusé Messaoud Sedrati, après avoir été blanchi du chef d'inculpation de "recèle de produits de crime", le trésor public se chargeant des frais judicaires le concernant.

Le tribunal criminel de Blida avait prononcé mardi dernier le verdict concernant les 71 accusés, dont 21 en détention et avait condamné le principal accusé, Abdelmoumène Khelifa, à une peine de 18 ans de réclusion ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars et de la confiscation de tous ses biens.

D'autres condamnations à la prison avaient été prononcées, dont certaines avec sursis à l'encontre de 17 prévenus ainsi que l'acquittement pour 53 autres accusés. En plus de Abdelmoumène Khelifa, trois autres accusés encore en détention se trouvaient ce lundi dans le box des accusés, à savoir Djamel Guelimi, l'ex-gestionnaire de Khalifa TV, condamné à 10 ans de détention ferme, l'ex-directeur de l'agence de Khalifa Bank à Chéraga, Omar Mir et condamné à huit (8) ans de prison ferme ainsi que l'ancien directeur de l'agence de la Caisse nationale de retraite (CNR) d'Oum-El-Bouaghi, Toufik Jedidi, condamné à 3 ans de prison ferme. Ces deux derniers étant présents pour d'autres affaires que celle de Khalifa Bank, alors que l'accusé Omar Rehal, le notaire de M. Khelifa et condamné à 5 ans de détention ferme n'a pu se présenter en raison de son état de santé handicapant. S'agissant de Abdelmoumène Khelifa, un de ses avocats a confirmé à la presse en marge de cette audience, que son client allait faire appel jeudi prochain de la peine prononcée à son encontre, et ce, conformément aux dispositions du code pénal.

N'oubliez pas de prendre *Tighremt chez* votre buraliste

Tiyremt
Adiwenni akked Luni Ḥusin ilmend n udlis-ines aneggaru
Lwennas Mectub
17 n yiseggasen ur d-tban tidet yef lmut-is
Tiyremt
Amayur amaynut n La Cité
20 n yiseggasen segmi i d-yennulfa, mazal ar ass-a ur yessiweḍ yer yiswan-ines
"20 n ssna di leɛmer-is Amer di terbiḥeḍ ay ul !"
HCA
Tasuddut tamenzut n tmaziyt
Si Lhacni Cessad :
14 n yiseggasen segmi tedda tefsut taberkant
www.lacitedz.net

Ghoul veut mettre de l'ordre dans son secteur à Tizi-Ouzou

Tourisme. *La promotion du secteur du tourisme est au cœur des préoccupations de l'Etat algérien, étant une véritable ressource économique hors hydrocarbure.*

Cinq objectifs ont été d'ailleurs tracés pour promouvoir ce secteur névralgique, selon les déclarations du ministre du Tourisme, de l'Aménagement du territoire et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors d'un point de presse organisé, hier, au niveau de l'hôtel Ithourar en marge de sa visite d'inspection au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Ces derniers consistent en la réalisation de structures hôtelières selon les critères internationaux, la formation de professionnels dans le domaine touristique, et l'amélioration de l'offre de services de haut niveau pour le développement du tourisme et la professionnalisation dans ce métier, ainsi que la promotion du produit touristique et l'édification de la culture de tourisme chez le citoyen, selon les explications du ministre de M. Ghoul. A ce propos, le ministre annoncera également la création de l'Association nationale des médias spécialisés dans le tourisme "plumes touristique", spécialisée dans la "promotion de la destination Algérie".

L'hôte de la capitale du Djurdjura insistera également sur la formation des professionnels dans le domaine touristique. « Il existe un manque flagrant en la matière, qui se caractérise par un laisser-aller total des responsables qui n'assument pas leurs responsabilités », dira-il. Et d'ajouter : « Nous allons sévir et mettre fin à ce laisser-aller et que chacun assume ses responsabilités ». Il ne manquera pas d'ailleurs d'afficher son mécontentement quant à la gestion qui « laisse à désirer » de l'Institut de National de Techniques Hôtelières et Touristiques (I.N.T.H.T), sa première escale à Tizi Ouzou, Par ailleurs, le ministre révèlera que la wilaya de Tizi Ouzou, qui dispose d'un potentiel touristique important, a bénéficié d'importantes enveloppes financières afin de réhabiliter six établissements hôteliers publics, à savoir Lalla Khedidja, Amraoua, Le Baloua, Tala Guilef, Tamgout, et Le Bracelet d'Argent de Béni Yenni. L'hôtel Amraoua a bénéficié d'une enveloppe financière de 200 milliards de centimes pour la rénovation du bâtiment, des équipements et de l'espace vert de cet hôtel, alors que celui de Tamgout a bénéficié de 80 milliards de centimes, et celui de Tala Guilef de 250 milliards de centimes. Sur place le ministre a donné un délai aux responsables des hôtels afin de finaliser la procédure administrative avant la fin de l'été et de procéder à démarrage des travaux au plus tard au mois de novembre prochain. « Si cet argent n'est pas dépensé, il sera restitué », dira-il à l'encontre des responsables des hôtels. Une autre enveloppe financière de l'ordre de 93 milliard de dinars a été octroyée pour les travaux de rénovation de trois autres autels, Lalla Khedidja, La Baloua et le Bracelet d'Argent de Béni Yenni. « Des Chefs de projet doivent suivre les délais et la qualité de la réalisation des travaux et chacun devra assumer ses responsabilités, et les défaillants seront sévèrement sanctionnés » dira-il encore. La ministre annoncera également que 33 projets dans le secteur du tourisme ont été inscris à l'indicatif de la wilaya. Ces derniers permettront la création de 4 500 nouveaux lits.

Par ailleurs notons que lors de sa quatrième escale au niveau du chantier de la maison de l'artisanat sise au niveau de l'ex marché de gros de la ville des Genêts, le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, s'est montré insatisfait de l'avancement des travaux de ce chantier dont les travaux avaient débuté en avril 2009 et a demandé la résiliation du contrat de l'entreprise réalisatrice.

Dahbia B

Boudiaf décidé à rattraper en un an et demi le retard à Boumerdès

Santé. Le retard accusé par Boumerdes en matière de santé "sera rattrapé dans un délai d'un an et demi", a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, en visite de travail et d'inspection hier dans cette wilaya. Dans une déclaration à la presse en marge sa visite de travail, le ministre a estimé que le retard accusé par cette wilaya dans le secteur de la santé est à imputer aux conditions sécuritaires défavorables vécues par la région, soulignant qu'aujourd'hui, la situation permet de lancer tous les projets restés en suspens. M. Boudiaf s'est félicité, dans ce cadre, de la réouverture des salles de soins éparpillées sur le territoire de la wilaya, rendant hommage aux P/APC pour les efforts déployés en vue de réhabiliter le secteur. Le ministre a mis à profit sa visite dans la wilaya pour saluer l'équipe médicale spécialisée de l'hôpital de Bordj Ménaïel qui s'était rendue récemment à Aïn Salah, dans le cadre d'un jumelage, pour y effectuer des opérations chirurgicales au profit des habitants de la région. Au cours de sa visite, M. Boudiaf a inauguré le service de pédiatrie de l'hôpital de Bordj Ménaïel doté d'appareils médicaux modernes et au sein duquel activent des médecins spécialistes. Dans la commune des Issers, il a procédé à la mise en service d'un centre intermédiaire pour la prise en charge des toxicomanes, faisant état de la tenue, l'année prochaine à Alger, d'un séminaire international sur la trisomie, "une maladie psychiatrique en grande expansion". Au niveau du chef-lieu de wilaya, le ministre a inspecté le chantier de réalisation d'un hôpital psychiatrique de 120 lits dont le taux d'avancement des travaux est à 10 %. M. Boudiaf a, à cette occasion, exhorté les responsables en charge du projet, de rattraper le temps perdu et livrer le projet à la date convenue, soit le 28 juin 2016. La même remarque a été faite au DG de l'hôpital de 240 lits de Boumerdès qui a été exhorté d'œuvrer pour rattraper le retard enregistré dans les travaux de réalisation de cette structure de santé.

Un «village des loisirs» au stade Ouaguenouni d'Alger

Soirées ramadanesques. Un "village des loisirs" sera inauguré le 5 juillet au stade Ouaguenouni à Alger, sur le prolongement du Boulebard-KrimBelkacem, afin de créer de l'animation pour les habitants du centre-ville de la capitale à l'occasion du ramadhan et des vacances d'été, a-t-on appris lundi après de la wilaya. Le "village", installé au stade de Ouaguenouni, va offrir aux habitants du boulevard KrimBelkacem plusieurs activités de sport et de loisirs, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la Jeunesse, des sports et des loisirs d'Alger (DJSL), Saïd Hoggas, en marge de l'inauguration du "village des loisirs" au palais des Expositions aux Pins maritimes, à El Mohammedia.

Avec un accès gratuit, ces deux structures resteront ouvertes jusqu'au 1er septembre prochain. Pendant le mois sacré du Ramadhan, elles ouvriront quotidiennement de 22h00 à 02h00 du matin et après l'Aid el Fitr, de 19h00 à minuit, précise M. Hoggas. Le "village des loisirs" de la Safex, qui est à sa deuxième édition consécutive, a été inauguré dimanche dans la soirée en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et plusieurs autres membres du gouvernement, mais en l'absence du ministre de la Jeunesse et des Sports. Cet espace familial, qui occupe la majorité des pavillons du palais des expositions ainsi que les espaces communs, offre la gamme la plus large possible d'activités de sport, de loisirs et des jeux de société (scrable, domino...), a-t-on constaté. Par rapport à la première édition en 2014, les organisateurs ont considérablement étendu cette année la consistance du "village" et des loisirs gratuitement offerts aux familles et s'attendent à connaître une affluence plus grande que les 25.000 visiteurs/jour de l'été dernier, selon le DJSL d'Alger. Le "village des loisirs" de la Safex fera également le bonheur des 3.000 enfants des wilayas du sud du pays, placés en colonie de vacances à Alger. Ces enfants, accompagnés de leurs encadreurs, ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Noureddine Bedoui a déclaré, dans un point de presse, que le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait donné des instructions pour procéder à la réhabilitation de tous les camps de vacances et à l'ouverture d'autres espaces de loisirs à "nos enfants".

Programme Télé

08:00 Journal
08:15 Sabah el khir ya djazair
10:00 El moudhichoune el arbaa
10:30 Djazaiert el asdika
11:00 Houb fi qafasse min dhahab
12:00 Kayefa souiniaat
12:20 El-Siradje el mounir
12:30 Moudoun wa bouldane
13:00 Journal
13:30 Bint el chahbander
15:00 El dourousse el mouhamadia
15:45 Moutaat el maida
16:20 Oualid mama
17:00 Journal en Tamazight
17:30 Voyage dans l'imaginaire
17:50 Biyen chetartek
18:15 Taqdar tarbah
18:45 Massabih cirta
19:00 Journal
19:30 H'ana fi H'ana
19:50 Ki nissa ki ridjal
20:10 Tilawat el coran
20:30 Koulche aadi
20:50 Cercala
21:05 Wassa balek
21:20 Houb fi qafasse el itiham
22:00 Fatima fatma et fatouma
22:15 Lamat ramdhan
23:30 Hadi el arouah
01:30 Journal
02:00 Redjal el fourqan

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal en français
13:00 Reportage
14:00 Sport B Addal +
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal en berbère
20:00 Gar yidelli d wessa
21:00 Radio TV
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:40 Mega disasters
12:20 Top Gear
13:15 Wheeler Dealers - occasions à saisir
15:45 Pêche à haut risque
17:25 Enchères à tout prix
18:15 Storage wars : adjugé, vendu
20:45 VU DU CIEL
22:20 VU DU CIEL, ÇA CONTINUE
22:40 Vu du ciel
00:35 Polynésie entre ciel, terre et mer
01:35 Programmes de la nuit

06:45 TV Achat TMC
08:45 Alerte Cobra
09:40 Les deux visages de Christie
11:30 Alerte Cobra
12:20 Alerte Cobra
13:20 TMC Info
13:25 TMC Météo
13:35 New York Police Judiciaire
16:05 Monk
18:45 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 90' ENQUÊTES
22:55 PARC ASTÉRIX : DANS LES COULISSES DU PLUS GAULOIS DES PARCS D'ATTRACTION
00:45 90' Enquêtes
02:20 Programmes de nuit

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
11:15 Plateaux sans tabou
12:00 New York 911
13:40 Les Cordier, juge et flic
18:55 Clean house : le grand nettoyage
20:50 LE ROUGE ET LE NOIR
00:25 J'ai dit oui à la robe
02:30 Programmes de nuit
03:00 Sans tabou
05:00 Eternellement femmes

06:25 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Au nom de la vérité
09:55 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre été
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre été
13:40 Histoire d'un rêve
13:45 Météo, météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Une vie à l'épreuve
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:35 Petits plats en équilibre été
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 CAMPING PARADIS
22:50 Euro Millions
22:55 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
01:15 New York Police Judiciaire
03:05 Reportages
04:55 Musiques
05:05 Au nom de la vérité
05:30 Petits secrets entre voisins

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place

13:00 Journal de 13 h
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo, météo des plages
20:55 QUI SERA LE PROCHAIN GRAND PÂTISSIER ?
23:30 INFRAROUGE
00:30 Nuit d'été : Concert Schönbrunn 2015
02:30 Nuits d'été : Sunday in the park with George
04:55 La révolte de l'éléphant
05:15 Paris insolite
05:55 Dans quelle éta-gère...

06:00 Euronews
06:40 Ludo
08:40 Ludo vacances
11:45 Consomag
12:00 Le 12/13
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
20:00 Tout le sport
20:10 Au plus près du Tour
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
20:50 MEURTRES AU PAYS BASQUE
22:40 Soir/3
23:05 MARSEILLE !
00:50 Un livre un jour
00:55 Filme ton quartier !
01:45 Plus belle la vie
02:10 Parlement Hebdo
02:55 Thalassa
04:45 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

06:55 Cartoon+
08:10 Anger management
08:30 Au fil d'Ariane
10:10 Le tube
10:45 Les combattants
12:20 The big bang theory
12:45 Le JT
12:58 Météo
13:00 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 Scandal
16:25 Surprises
16:40 All about Albert
18:15 The big bang theory
18:40 Météo des plages
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
20:25 Le petit journal
20:55 SILS MARIA
22:55 MANNY
00:25 Banshee
02:15 Palo alto
03:50 Surprises
04:10 Boxe pieds-poings
05:50 Le tube

06:20 Entre Terre et ciel
07:15 Yourope
07:45 Le Caucase en 30 jours
08:30 X:enius
08:55 Falciani et "Swissleaks"
10:25 La guerre des opossums
11:10 Escapade gourmande
11:40 Un palais à Marrakech
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le capitaine de Köpenick
15:05 Détour(s) de Mob
15:35 Tibet - Les nourritures spirituelles
16:25 Les jardins suspendus de Baby lone
17:20 X:enius
17:45 Entre Terre et ciel
18:15 Au gré des saisons - Été
19:00 Madagascar
19:45 Arte Journal
20:00 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 LE TOIT DU MONDE À L'HEURE ZÉRO
21:45 Sans domicile - Un destin tibétain
22:50 TIBET : LES ENJEUX D'UN CONFLIT
23:45 Parcs de la paix
00:35 Les chemins de la liberté
02:40 Yourope
03:10 Surtout ne dis rien
05:15 "Roméo et Juliette" raconté par Thomas Hengelbrock

06:00 M6 Music
07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 M6 Boutique
10:00 Sœurs ennemies
11:45 Super hero family
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Le mal par le mal
15:45 Le défi de Kylie
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 MURDER
00:25 Wes et Travis

06:45 Zouzous
09:40 Consomag
09:45 La maison France 5
10:50 Le castor a toujours tort
11:45 La quotidienne
13:00 Les escapades de Petitrenaud
13:40 Le magazine de la santé
14:40 Les Moken, une vie aquatique
15:50 Las Vegas - Mirage à l'ouest
16:45 Les trésors
17:45 C dans l'air
19:00 Silence, ça pousse !
20:10 Des trains pas comme les autres
20:40 LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22:00 C DANS L'AIR
23:15 Les carnets de route de François Busnel
00:15 Glaces : tous givrés !
01:05 Les dessous de
01:50 Superstructures XXL
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

07:05 Ninjago
08:00 Tortues Ninja
08:55 Ultimate Spiderman
09:40 Avengers rassemblement
10:45 Il était une fois l'homme
11:45 Tempo express
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Un gars, une fille
15:40 Hyphen Hyphen
15:45 Dr. Pantastique
15:55 La famille de la jungle
16:50 Slugterra
17:55 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 2
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 BABYLON A.D.
22:25 ATTACK THE BLOCK
23:45 Hyphen Hyphen
23:50 Permis de conduire
00:55 Monte le son, la quotidienne
01:00 Le point quotidien
01:15 Bons plans
01:20 Monte le son, le live
05:00 Un gars, une fille
05:50 Code Lyoko

06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:55 L'HOMME DU PRÉSIDENT
22:40 L'HOMME DU PRÉSIDENT 2 : MISSION SPÉCIALE

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Un dîner presque parfait
18:50 Las Vegas Academy
20:05 Malcolm
20:35 Soda
20:50 ENQUÊTE D'ACTION
00:50 Football féminin : Coupe du monde de la FIFA

12:10 Robocar poli, à la rescousse de Vroum ville
12:45 Les aventures de Chuck et ses amis
13:10 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 I carly
14:50 G ciné
15:00 Team Galaxy : le collège de l'espace
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de Matt Hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
18:25 Rekkit
19:15 In ze boîte
19:45 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 Arthur à New York
20:45 MISSION IMPOSSIBLE
01:15 Rekkit

Le «califat» entre dans sa seconde année

Etat islamique. *Le «califat» du groupe État islamique (EI) à cheval sur la Syrie et l'Irak entre dans sa deuxième année, alors que la communauté internationale s'avère incapable de stopper les atrocités des jihadistes qui ont récemment frappé en Tunisie ou au Koweït.*

Le groupe, dirigé par Abou Bakr al-Baghdadi, avait annoncé le 29 juin 2014 qu'il redonnait naissance à une forme de gouvernement islamique dénommé le «califat» et assuré qu'il allait «durer et s'étendre».
En un an, le groupe a élargi son territoire en Syrie et en Irak en dépit de la formation d'une coalition conduite par les États-Unis qui veut l'éradiquer.
L'EI a également réussi à constituer un réseau de groupes qui lui sont affiliés à travers le monde et cherché à distiller la peur bien au-delà des pays où il est présent.
Cette semaine, il a revendiqué une attaque meurtrière en Tunisie qui a couté la vie à 38 personnes, majoritairement des touristes étrangers.
Il est également soupçonné d'être derrière l'attentat suicide contre une mosquée chiite au Koweït qui a fait 26 morts.
Il pourrait aussi avoir servi d'inspiration à l'auteur d'une attaque en France qui a égorgé son patron et tenté de faire exploser son véhicule dans une usine de gaz.
«Ce n'est pas clair si ces actions sont centralisées ou coordonnées par l'EI. Mais nous risquons de voir des membres ou des sympathisants de l'EI, rentrés chez eux après avoir reçu une formation militaire, mener à leur initiative des attaques dont l'ampleur dépend de leur capacité, de leurs moyens et des opportunités», note Yezid Sayegh, chercheur au Centre Carnegie pour le Moyen-Orient.
La manière dont l'EI gouverne son territoire en Syrie et en Irak suscite la peur et l'horreur. Ses tueries massives et ses exécutions brutales sont devenues sa marque de fabrique.

Des milliers de victimes

Le groupe contrôle environ la moitié du territoire syrien, dont une large partie est inhabitée, et près d'un tiers de l'Irak.
En Syrie seulement, il a exécuté en un an plus de 3.000 personnes, dont 1.800 civils parmi lesquels 74 enfants, a indiqué dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).
Ce bilan inclut les 200 personnes tuées dans la ville kurde de Kobané (nord) lors d'une attaque la semaine dernière et les 900 membres de la tribu sunnite des Chaïtat qui ont péri en 2014 pour s'être opposés aux jihadistes. Aucun chiffre précis sur ses crimes commis en Irak n'est disponible, mais le groupe est soupçonné d' avoir exécuté des milliers de personnes, dont 1.700 recrues, en majorité chiites, assassinés au nord de Bagdad.
Il faut ajouter les milliers de morts dans les combats en Syrie et en Irak, dont des rebelles syriens, des combattants kurdes et des militaires dans les deux pays, ainsi que des miliciens chiites en Irak.
Ses adversaires ne peuvent se targuer de réels succès, et certainement pas les militaires irakiens, qui sont particulièrement critiqués pour avoir abandonné leurs positions à la mi-2014.

Échecs militaires et politiques -

«Bagdad possède en principe des forces suffisantes pour contrôler le territoire mais le problème c'est que toutes les forces combattant l'EI ne reçoivent pas leurs instructions de Bagdad. Certaines agissent à leur guise et d'autres reçoivent leurs instructions d'ailleurs», remarque Zaid al-Ali, auteur du livre «Le combat pour l'avenir de l'Irak».
En Syrie, seules les forces kurdes, soutenue par la coalition internationale, ont infligé de réels revers à ce groupe, car selon les analystes, les rebelles manquent d'armes de qualité et les forces du régime manquent de motivation pour faire plier les jihadistes.
Même la coalition ne peut se prévaloir que de succès limités alors qu'elle mène des raids quotidiens en Syrie et en Irak et qu'elle entraîne l'armée irakienne.
Elle a épaulé les troupes au sol qui ont réussi à chasser l'EI de Kobané et de Tall Abyad en Syrie, ainsi que de Tikrit et de la province de Diyala en Irak.
Mais les jihadistes continuent d'engranger des victoires, comme la capture récente de la cité antique de Palmyre en Syrie ou la capitale provinciale de Ramadi en Irak.
Pour Yezid Sayegh, «la mobilisation internationale contre Daesh (acronyme arabe de l'EI) a été minimale. Peut-être que la coalition ne peut pas faire mieux, car il est hors de question d'envisager le retour de 150.000 soldats américains sur le terrain».
Cependant, pour les analystes, le succès de l'EI résulte plus de problèmes politiques que de questions militaires. Le succès de l'EI résulte des «divisions confessionnelles, de la corruption et des décennies d'autoritarisme», affirme ce chercheur.

Poutine promet de soutenir Damas y compris militairement, selon un ministre

Syrie. Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem a affirmé lundi à Moscou avoir reçu des assurances du président russe Vladimir Poutine que son pays continuerait à aider la Syrie, y compris militairement. «J'ai reçu une promesse du président Poutine qu'il allait soutenir la Syrie, politiquement, économiquement et militairement», a-t-il dit lors d'une conférence de presse commune avec son homologue russe Sergueï Lavrov et après une rencontre avec le dirigeant russe. La Russie est un allié de premier plan du régime de Bachar al-Assad qu'il a soutenu depuis le début du conflit en mars 2011. Son appui s'est traduit par des vétos au Conseil de sécurité de l'ONU chaque fois que les Occidentaux ont voulu condamner Damas ainsi que par une assistance militaire et financière.
Moscou a également accueilli deux séances de négociations entre le régime et une opposition tolérée mais peu représentative, qui n'ont pas abouti à des conclusions concrètes d'autant que l'opposition en exil, soutenue par l'Occident, n'y participait pas. M. Poutine, après sa rencontre avec M. Mouallem, a assuré que son pays continuerait à se ranger du côté du régime syrien, faisant ainsi taire les rumeurs et les affirmations d'analystes sur un prétendu changement de position de Moscou.
«Nous sommes convaincus qu'au final, le peuple syrien sera victorieux. Et notre politique, qui vise à soutenir la Syrie, les dirigeants syriens et le peuple syrien, reste inchangée», a affirmé le président russe.
Il a également discuté de la possibilité de constituer une nouvelle coalition internationale pour combattre le «terrorisme», notamment le groupe jihadiste Etat islamique (EI), qui contrôle des pans entiers en Syrie et en Irak.
«Si les dirigeants syriens considèrent (l'idée d'une coalition) acceptable et possible, nous ferons tout notre possible pour vous soutenir. Et nous utiliserons nos relations, qui sont bonnes avec tous les pays de la région, pour tenter de créer à tout prix une telle coalition», a déclaré M. Poutine.
Selon lui, pour lutter contre le «terrorisme», «tous les pays de la région doivent joindre leurs efforts».
«Tous nos contacts avec les pays de cette région montrent que lorsqu'il s'agit de combattre le soi-disant Etat islamique, chacun est prêt à combattre ce mal. Cela s'applique à la Turquie, à la Jordanie, à l'Arabie saoudite», a-t-il ajouté.
Mais M. Mouallem s'est montré sceptique. «Je sais que Poutine est un homme qui fait des miracles, mais une alliance avec l'Arabie saoudite, la Turquie, le Qatar ou les Etats-Unis nécessite un grand miracle», a-t-il dit avec humour.
«Comment ces pays qui ont encouragé et financé le terrorisme peuvent-ils devenir des alliés contre le terrorisme», a-t-il souligné. Le régime syrien accuse ces pays de financer les rebelles qu'il combat depuis plus de quatre ans.

Mots Fléchés Géants N° 651

Sadi Djouder

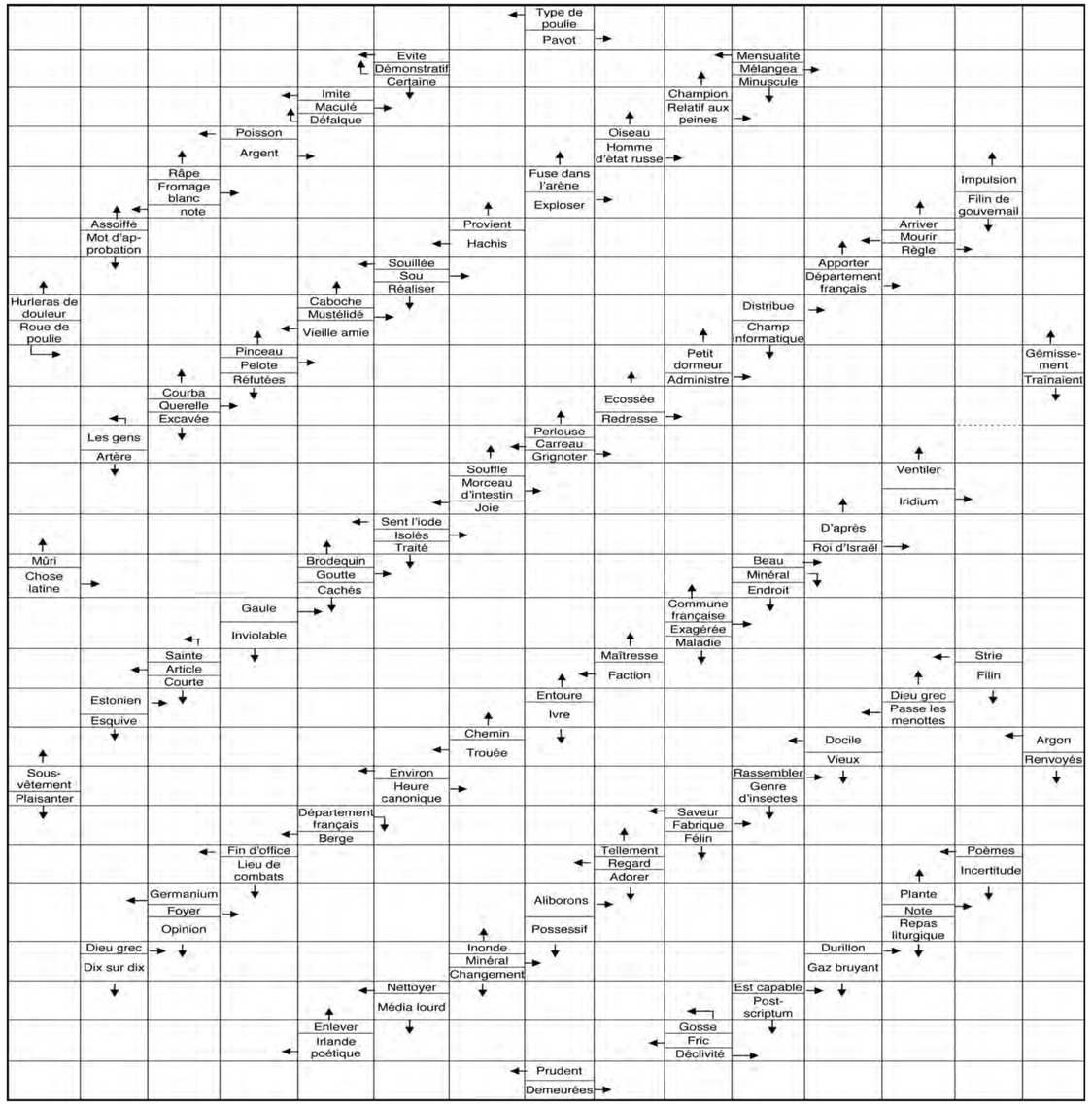

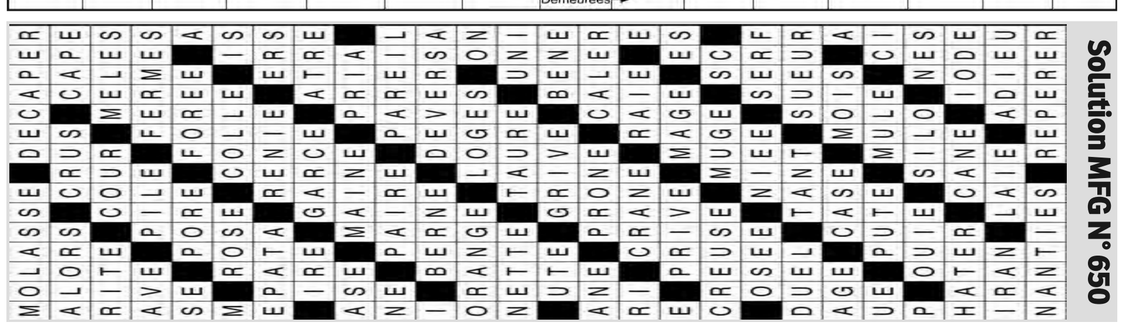

Solution MFG N° 650

Les prophéties bibliques sur la venue de Mohamed(QSSSL) prophète de l'islam

Pour ceux qui croient à la Bible, les prophéties bibliques sur la venue du prophète Mohamed (QSSSL) constituent des preuves que l'islam est une religion véridique.

Dans Deutéronome 18, Moïse rapporte que Dieu lui a dit : «***Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Si un homme n'écoute pas mes paroles que ce prophète aura prononcées en mon nom, alors c'est moi-même qui en demanderai compte à cet homme.***» (Deutéronome 18:18-19).1

De ces versets nous pouvons conclure que le prophète dont il est question dans cette prophétie doit avoir les trois caractéristiques suivantes :
1) Il sera comme Moïse.
2) Il sera issu des frères des Israélites, c'est-à-dire les Ismaélites.
3) Dieu mettra Ses paroles dans la bouche de ce prophète et ce dernier dira tout ce que Dieu lui commandera.

Étudions ces trois caractéristiques de plus près

1) Un prophète comme Moïse

Il n'y eut guère deux prophètes qui se ressemblèrent autant que Moïse (QSSSL) et Mohamed (QSSSL) . Ils reçurent tous deux une loi et un code de vie détaillés. Ils affrontèrent tous deux leurs ennemis et obtinrent la victoire de façon miraculeuse. Ils furent tous deux acceptés comme prophètes et hommes d'état. Ils émigrèrent tous deux suite à une conspiration pour les assassiner. Si nous faisions des analogies entre Moïse(QSSSL) et Jésus(QSSSL), elles ne pourraient inclure celles mentionnées ci-dessus, pas plus que d'autres similarités cruciales telles que la naissance, la vie familiale et la mort de Moïse(QSSSL) et de Mohamed(QSSSL), qui ne s'appliquent pas à Jésus(QSSSL). De plus, Jésus était considéré par ses disciples comme le Fils de Dieu et non comme un simple prophète de Dieu, comme l'étaient Moïse(QSSSL) et Mohamed(QSSSL) , et tel que les musulmans considèrent qu'il était. Donc, cette prophétie s'applique au prophète Mohamed (QSSSL)et non pas à Jésus(QSSSL), car Mohamed (QSSSL) ressemblait plus à Moïse(QSSSL) qu'à Jésus(QSSSL).
Par ailleurs, on remarque que dans l'Évangile selon Jean, les Juifs attendaient la réalisation de trois prophéties distinctes. La première était la venue du Christ. La deuxième était la venue d'Élie. Et la troisième était la venue du Prophète. C'est ce que nous comprenons lorsque nous considérons les trois questions qui furent posées à Jean le Baptiste: "Voici quel fut le témoignage de Jean, quand les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander: "Qui es-tu?". Il confessa, il ne nia pas, il confessa: "Je ne suis pas le Christ.". "Quoi donc? lui demandèrent-ils. Es-tu Élie?". Il dit: "Je ne le suis pas.". "Es-tu le Prophète?" Il répondit: "Non.". (Jean, 1:19-21). Si nous consultons une Bible qui contient des renvois en bas de pages, nous trouverons, dans les notes au sujet du mot "le Prophète", dans Jean 1:21, que ce mot fait référence à la prophétie de Deutéronome 18:15 et 18:18.2 Nous en concluons donc que Jésus-Christ n'est pas le prophète dont il est fait mention dans Deutéronome 18:18.

2) Issu des frères des Israélites

Abraham eut deux fils, Ismaël et Isaac (Genèse 21). Ismaël(QSSSL) devint l'aïeul du peuple arabe, et Isaac(QSSSL) devint l'aïeul du peuple juif. Le prophète dont il est fait mention n'était pas censé venir des juifs, mais de leurs frères, c'est-à-dire les Ismaélites. Mohamed(QSSSL) , qui est un descendant d'Ismaël(QSSSL), est vraiment ce prophète.
De plus, dans Isaïe 42:1-13 on parle du serviteur de Dieu, Son "élu" qui apporte la loi aux nations. "Il ne vacille ni n'est découragé, jusqu'à ce que le droit (la loi) soit établi sur terre, car les îles attendent ses instructions." (Isaïe, 42-4). Le verset 11 associe celui qui est attendu aux descendants de Qédar. Qui est Qédar? Selon Genèse 25:13, Qédar était le second fils d'Ismaël, l'ancêtre du prophète Mohammed .

3) Dieu mettra Ses paroles dans la bouche de ce prophète

Les paroles de Dieu (le Coran) furent vraiment mises dans la bouche de Mohamed(QSSSL). Dieu a envoyé l'Ange Gabriel à Mohamed(QSSSL) pour lui enseigner Ses paroles exactes (le Coran), et Gabriel a demandé à Mohamed(QSSSL) de les dicter telles qu'il les entendait à son peuple. Les paroles n'étaient donc pas les siennes. Elles n'étaient pas l'expression de ses propres pensées, mais furent mises dans sa bouche par l'Ange Gabriel. Du vivant de Mohamed(QSSSL) , et sous sa supervision, ces paroles furent mémorisées et mises par écrit par ses compagnons.
De plus, cette prophétie que l'on retrouve dans le Deutéronome mentionne le fait que ce prophète prononcera les paroles de Dieu en Son nom. Si nous regardons dans le Coran, nous verrons que tous ses chapitres, sauf le chapitre 9, sont précédés ou commencent avec la formule "Au nom de Dieu, le tout miséricordieux, le très miséricordieux."
Un autre signe (en plus de la prophétie dans le Deutéronome) est qu'Isaïe associe le messager relié à Qédar avec un cantique nouveau (une écriture dans un langage nouveau) qui sera chanté à Dieu (Isaïe, 42:10-11). Cela est mentionné de façon plus claire dans la prophétie d'Isaïe: "... et en langue étrangère qu'il va parler à ce peuple" (Isaïe, 28:11). Un autre point connexe est que le Coran fut révélé en plusieurs sections sur une période de vingt-trois ans. Il est intéressant de comparer cela avec Isaïe 28 qui parle de la même chose: "... quand il dit: "ordre sur ordre, ordre sur ordre, règle sur règle, règle sur règle, un peu par-ci, un peu par-là." (Isaïe, 28:10).
Remarquez que Dieu a dit, dans la prophétie du Deutéronome 18: "Si un homme n'écoute pas mes paroles que ce prophète aura prononcées en mon nom, alors c'est moi-même qui en demanderai compte à cet homme." (Deutéronome 18:19). Cela signifie que quiconque croit à la Bible doit nécessairement croire ce que ce prophète dit, et ce prophète est le prophète Mohamed(QSSSL).

Hadith...

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Les prophètes sont frères d'un même père, leurs mères sont différentes, mais leur religion est une. » Rapporté par Boukhâry.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Peu s'en faut que les gens s'interrogent entre eux jusqu'à ce que l'un d'eux s'écrie : Allah a créé les créatures, mais qui a créé Allah ? S'ils disent cela, dites donc : Allah est unique, il est le seul à être imploré pour ce que nous désirons, il n'a jamais engendré, ni n'a été engendré et nul ne lui est égal. Puis, qu'il crachouille trois fois à sa gauche et qu'il demande protection contre le diable. » Rapporté par Aboû Dawoûd et authentifié par Albâny.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Autant il est impossible de cueillir du raisin d'une plante épineuse, autant les pervers n'accéderont pas aux demeures des vertueux dans l'au-delà. Empruntez le chemin que vous désirez, mais (sachez que) n'importe quel chemin emprunté vous mènera chez ceux que vous avez suivis ». Rapporté par ibn 'Assâkir et authentifié par Albâny.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « La recherche de la subsistance alors qu'elle est lui déjà prédestinée occupe plus la personne que la recherche d'une bonne vie (en appliquant les bonnes œuvres). » Rapporté par Tabarâny et authentifié par Albâny.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Œuvrez ! Car on facilitera à chacun la voie pour laquelle il a été créé. » Rapporté par Tirmidhy et authentifié par Albâny.

Le grand défi de produire un seul chapitre semblable aux chapitres du Coran

Dieu a dit, dans le Coran :

«Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé (le Coran) à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate (chapitre) semblable et appelez vos témoins, que vous adorez en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas (et à coup sûr vous n'y parviendrez jamais), parez-vous donc contre le feu qu'alimenteront les infidèles. Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes oeuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux...»
(Coran, 2:23-25)

Depuis que le Coran a été révélé, il y a quatorze siècles, personne n'a été capable de produire un seul chapitre semblable aux chapitres du Coran et d'imiter leur beauté, leur éloquence, leur magnificence, leur sage législation, leurs informations véridiques, leurs prophéties exactes, et leurs autres parfaits attributs.
Il est aussi à souligner que le plus court chapitre du Coran (chapitre 108) ne contient que dix mots, et malgré cela, personne n'a jamais réussi à relever ce défi, dans le passé comme de nos jours.1
Quelques-uns des Arabes mécréants, ennemis du prophète Mohamed (QSSSL) , tentèrent de relever ce défi dans le but de prouver que Mohamed (QSSSL) était un faux prophète, mais ils n'y parvinrent pas.2
Ils échouèrent en dépit du fait que le Coran eût été révélé dans leur propre langue et dialecte, et que les Arabes, à l'époque de Mohamed (QSSSL) , étaient reconnus pour être des gens très éloquents qui faisaient de la très belle et excellente poésie qui est toujours lue et appréciée de nos jours.

CUISINE

Harira, soupe Algérienne

Ingrédient :
- Viande de mouton
- 500 g de tomate bien mure
- 2 oignons
- 1 pomme de terre
- 1/2 carotte
- 1/2 courgette
- 1 petite botte de cèleri
- 1 petite botte de coriandre
- Une tasse de pois chiche trempées dan l'eau la veille
- 1/2 c à s de sauce tomate
- De l'huile
- Sel, poivre
- 2c à c de ras el hanout
- 1 petite poignet de vermicelle

Pour le levain qui va lier votre soupe :
- 1 c à c de levure boulangère
- 2 tasses de farine
- 1 c à c de semoule fine
- De l'eau
- Temps de préparation : 25 min

Temps de cuisson : 40 min

Les étapes :
- Quelques heure avant de commencer votre harira, préparez le levain
- Mettre la levure, semoule, farine et eau, bien mélanger, couvrir avec un torchant, et laisser reposer
- Dans une cocote mettre l'huile, la viande, l'oignon, faire revenir un peu
- Ajouter le reste des ingrédients et les épices
- Couvrir d'eau, fermer la cocote et laisser cuire
- Une fois votre soupe cuite, retirez la viande et mixez le reste à l'aide d'un mixeur plongeant
- Prendre votre levain et bien le fouetter pour l'aérer
- Ajouter le levain à votre soupe toute en mélangeant, il ne faux pas arrêter de remuer, cette étape est très importante
- Rajouter la de vermicelle
- Avant de servir vous pouvez ajouter de la coriandre ciselée et du carvi moulu.

Calamar farci

Ingrédient :

Pour la farce
- 1kg de bons calamars bien nettoyés et lavés.
- 1kg de crevettes.
- 1 bouquet de persil et coriandre haché.
- 4 gousses d'ail haché.
- une boite de champignons coupés.
- sel.
- 1 cac de poivre.
- 1 cac de cumin.
- 1 cac de paprika doux.
- 1 cac de piment fort. "
- le jus d'un citron.
- 2 cas d'huile de table et 2 d'huile d'olive. .
- Aneth et feuilles de laurier.
- 4 bonnes tomates rouges râpées.
- 2 gousses d'ail hachées.
- 1 petit bouquet de persil et coriandre haché.
- 3 cas d'huile d'olive.
- 1 cac de cumin.
- cac de poivre.
- 1 cac de paprika doux.
- cac de piment fort.
- cas de concentré de tomate.
- selon le goût.

Les étapes :

Dans une poêle, faire revenir les champignons avec une cuillère à café de beurre, puis mélanger tous les épices avec les herbes ,le jus de citron, l'huile et incorporer les crevettes ,mélanger tout et farcir les calamars fermer avec les pique en bois.

Mélanger tous les ingrédients, mettre la sauce dans une grande poêle, placer les calamars farcis au-dessus, ajouter un grand verre d'eau et laisser cuir à feu doux.

Pour la sauce;

Boukala du jour :

Mchit ila bab el jnan ou 3ayat ya lili , Tahou aghsan dhab farrach mandili , Anaeddit el mlih ou ntouma eddiw ghiri.

Salade de tomate

Ingrédients
- Deux Tomates bien rouges
- Échalote
- Sel
- Herbes (Persil, Ciboulette, ...)
- Vinaigrette

Les étapes :
- Couper chaque tomate en 3 ou 4 belles rondelles.
- Ajouter les herbes finement coupées sur les rondelles de tomate.
- Ajouter l'échalote en morceaux très fins. Saler
- Napper de sauce Vinaigrette

Maadjoun t'bassa

Ingrédients :
- 2 kg de beaux coings bien mûrs
- 2 kg de sucre semoule
- 2 à 03 citrons

Pour la décoration :
- poignée de pignons

Préparation :

Epluchez les coings, puis coupez-les en quartiers. Retirez ensuite les cœurs et les pépins, puis frottez chaque quartier avec du citron. Mettez-les dans une passoire, puis faites-les cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'ils soient bien tendres. Laissez égoutter.
Passez les encore chaudes à la moulinette au disque fin pour les réduire en purée. Ajoutez le sucre (01 mesure de purée de coings = 02 mesures de sucre). Arrosez du jus de 01 à 02 citrons. Mélangez le tout avec une spatule.
Portez sur feu doux en tournant constamment jusqu'à ce que la pâte commence à se détacher facilement du fond de la casserole. La pâte doit avoir une couleur ambrée (comme indiqué sur la photo). Retirez du feu.
Coulez sur des assiettes plates en lissant la surface. Découpez en petits losanges. Décorez avec des pignons et laissez sécher 03 ou 04 jours.
Saupoudrez de sucre glace et servez dans des godets de papier plissé.

Sid El Houari (1349 – 1441), le sage de l'Ouest

Par Mohamed Ghriss

Histoire. *Bouabdellah Mohamed Ben Omar, ben Othmane, ben Ménia, ben Aicha, ben Oukkacha, ben Sifed En- Nas ben Amin en Nas El Ghiyari El Maâzaoui, plus connu sous le nom de Sidi 'El Houari, est né à Oran en 1349 (1) ou près de Kelmitou en 1350 (2).*

Il serait originaire de Qalâat el Houara, dans la région de Mascara, pas loin de l'Hillil au cœur du pays des Beni Rached, les membres de sa tribu berbère des Houara étant des descendants d'Houar, fils de 'Aourir' fils de Bernes fils de Berber, d'après ce que rapporte le chroniqueur Ibn Saâd, dans son œuvre « El Djoumad » : une œuvre exhumant « de précieux renseignements jalousement conservés par Brahim Ettazi, élève et disciple de Sidi El Houari. Une fraction de cette grande tribu s'établit dans le Moghreb du milieu et occupa le pâté montagneux connu sous le nom de Djebel Houara ; Des villes et villages qu'ils habitaient, il ne reste guère que El Gala'a ed Deba, le (village kabyle) des Metrala et celui de Sidi Abou Amran ech-cherif nommé le Medcher de Teliouanet ... » (3).

Le jeune El Houari, âgé à peine de vingt ans, partit étudier à Bejaia, ville où il eut deux grands maitres déterminants, les cheikhs Ahmed ben Driss el Bedjaoui et Abderrahman el-Ouaghlicy avant d'aller poursuivre ses études à Fès (en 1374, âgé alors de 25 ans) sous la direction de Mouça el-Abdoucy (4) et d'el-Qabbab (5)

Des années après d'intenses activités, - il s'était versé entretemps profondément dans le mysticisme- Sidi El Houari sentit le besoin de se recueillir sur le mausolée du Prophète, de visiter Médine et d'effectuer le pèlerinage à la Mecque. Ce qu'il fit, allant même jusqu'à Jérusalem, prolongeant son périple à travers le monde musulman avant de revenir se fixer définitivement à Oran où il décéda à l'âge vénérable de 92 ans. Ce saint homme laissa derrière lui un enseignement spirituel qui marqua profondément les gens de sa contrée et au-delà. C'est que dans ce Maghreb médiéval des féodalités stagnantes, il a su tirer profit de ses voyages et de son expérience une remarquable et haute sagesse de la vie et connaissance de l'homme.

Sidi El Houari fut également l'auteur d'un ouvrage comprenant deux parties « La négligence (es-Sehw) », et « l'Avertissement, et-Tenbîh » (livre destiné à l'origine aux enfants, d'après Sid Ali Tallouti). Et «vers la fin de sa vie la plupart de ses discours, de ses traités ou enseignements se référaient à la Miséricorde et la clémence infinies de Dieu, annonçant la «Rahma» du divin pour les pieux et les déshérités, dénonçant l'injustice qu'ils subissent et défendant les victimes innocentes de toute oppression. Ses fidèles répercutaient à propos de son esprit bienfaisant, protecteur des humbles « qu'il lui arrivait même, grâce à sa « karama » de punir les brigands et les détrousseurs de voyageurs, comme ce fut le cas du grand scélérat Othman ben Mouça, lequel mourut sous d'atroces souffrances pour avoir volé et maltraité un proche protégé de Sidi El-Houari » .

Sur cette prédisposition altruiste de Sidi El Houari, le Docteur Imam cheikh Mohammed ben Youcef Sanouci Tilimçani, a rapporté à travers ses écrits des témoignages hautement significatifs relatifs à la grandeur d'âme de l'homme.

Tant et si bien que les gens de sa région évoquent son souvenir depuis des lustres, comme par exemple, de nos jours, cet «appel pathétique de Hadjira Bali dans sa langoureuse chanson l'implorant de la soulager de ses maux» («Ya bled Sid El Houari djitek zaira, nerdja fik…»

Pour la biographie de Sidi el-Houari, on peut consulter le célèbre ouvrage de Mohammed ben Saâd, intitulé: «Rawdat en-Nesrin…», consacré aux quatre saints : Sidi el-Houari, Sidi Brahim Tazi, Sidi Lahcen Ben Makhlouf Aberkan et Sidi Lahcen el-Ghomary. C'est le 12 septembre 1441 que s'éteignit à Oran, Sidi Mohammed El-Houari. Il mourut sous le règne du célèbre roi zianide Abou el-Abbes Ahmed dit le Sage.

Son mausolée « Dharih » attire aujourd'hui beaucoup de gens, étant avant tout un lieu de recueillement et mémoire, ses visiteurs cherchant à s'imprégner des « effluves » de sa « Baraka » selon leurs croyances commémoratives de ses vertus spirituelles. La sociologie du terroir ayant établi que « le recours aux saints reconnus et vénérés, constitue pour les solliciteurs un repère vers lequel ils affluent à chaque fois que les cadres sociaux dans lesquels ils évoluent se trouvent déstabilisés ! » Ce point de vue, son auteur l'accentue en se demandant, s'il en est ainsi, « ces êtres d'exception ne représenteraient-ils pas une sorte d'ancrage de notre passé fortement arrimé et vers lequel on se tournerait pour mieux construire notre avenir ?». Tout ce qu'on peut répondre à cette interrogation légitime, c'est qu'il semble que la question relèverait en termes modernes de l'anthropologie socio- psychanalytique, c'est-à-dire du domaine de l'inconscient collectif et des traitements thérapeutiques appropriés liant cultures traditionnelles et sciences.

A signaler que le nom de Sidi El Houari a été donné au faubourg du nord-ouest de la capitale de l'Ouest, dans la vieille Casbah de ce quartier connu pour avoir été historiquement le premier centre-ville d'Oran, symbole également du passage et brassage de plusieurs civilisations turque, espagnole et française. A ce jour, Sidi El Houari est pieusement évoqué pat les Oranais qui le vénèrent, le célèbrent et le chantent comme n'a pas manqué de le faire le king Khaled.

M G

(1) C.Trumelet, L'Algérie légendaire; en pèlerinage çà et là aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'islam., Alger/Paris 1892, p.45

(2) E..Cruck, Oran et les témoins de son passé ; Oran 1959,p. 23.

(3) Réf article de D. Mahmoud dans La Voix de l'Oranie (4)- Abou Amran Mouça el-Abdoucy el-Façy fut un illustre professeur; muphti de Fès et porte-enseigne de la jurisprudence de son siècle, il mourut le 12 juin 1371.

(5)- Le docteur Abou el-Qacim ben Abderrahim el-Qabbab était un vertueux juriste; il écrivit un fameux commentaire sur l'ouvrage Qawa'id el-Islam du Qadi Ayyad ; il mourut à Fès en 1375.

Les RDV des arts et de la culture

● **Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**
Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.
Samedi 4 juillet à 22h30 : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider. Avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.
Vendredi 10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

● **Théâtre régional Azzedine-Medjoubi dE Annaba**
Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadines.

● **Salle Ahmed-Bey de Constantine**
Mercredi 1er juin à 22h30 : Concerts de Dib Layachi, Naïma D'ziria et Toufik Touati.
Maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira
Dimanche 5 juillet à 23h : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider. Avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

● **Agora de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)**
Jusqu'au 30 juin à 22h : 10e Festival culturel national de la chanson chaâbie.
Mercredi 1er juillet : Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.

● **Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)**
Jusqu'au 1er juillet : Salon du livre. Spectacles pour enfants.

● **Institut français d'Alger (Alger-Centre)**
Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore (sur les façades de l'Institut).

● **Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, TElemly, Alger)**
Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

● **Parking d'Ardis (Pins-Maritimes, Alger)**
Jusqu'à la fin du mois de ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10.
Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10 (prix : 500 DA).

● **Institut culturel italien d'Alger (El Biar)**
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours. Informations : 021 92 38 73

● **Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben -M'hidi)**
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

L'ombre de Matoub a plané sur la rencontre avec Rachid Oulebsir

Ecrivain. L'association culturelle "Azday Adelsan N Weqqas" a organisé une conférence-débat avec l'écrivain Rachid Oulebsir autour de son dernier ouvrage Algérie, le printemps reporté. La conférence s'est tenue le samedi 27 juin au centre culturel de cette ville balnéaire de la wilaya de Bejaia à 21 heures.

Lors de la présentation de l'auteur par Fatah Bouhmila, animateur de la séance et de la ballade littéraire de Bejaia, le rappel de la coïncidence de la conférence avec le 17 éme anniversaire de l'assassinat Matoub Lounés ne pouvait être évité, et l'ombre du Rebelle a alors plané sur ce rendez-vous littéraire plein d'échanges et d'émotion.

Matoub Lounès plus que jamais vivant

Dix-sept ans se sont écoulés depuis la disparition de l'enfant terrible de la chanson kabyle, Matoub Lounès, mais les auteurs de ce lâche assassinat n'ont pas réussi à effacer la voix de cet artiste éternel. Ainsi, le Rebelle demeure toujours vivant à travers les chansons qui immortalisent son œuvre. Cet artiste a su séduire, avec des textes subtils et poétiques, un public qui l'adule, notamment grâce à son engagement farouche dans la revendication identitaire. Aujourd'hui, même la nouvelle génération découvre, avec beaucoup d'enthousiasme la grandeur de l'homme et de son œuvre.

Nacer Medjdoub fait pleurer l'assistance

L'un des pionniers et militant des plus acharnés de la cause identitaire à Aokas est Nacer Medjdoub, Medjdoub Nacer vit avec la langue tamazight à « sang pour sang ». Ce fervent fils de la terre des ancêtres ne se contente pas seulement de parler convenablement sa langue, ni de l'enseigner avec passion au sein de plusieurs associations culturelles d'Aokas et de la région, il s'acharne aussi à la protéger, à la renforcer et à la développer pour raffermir sa réhabilitation dans l'espace linguistique de la planète. Nacer accompagné seulement de sa modeste guitare a fait pleurer l'assistance en chantant l'une des chansons phares de Matoub Lounes avant l'entame de la conférence-débat

Et à Rachid Oulebsir de présenter son œuvre...

Rachid Oulebsir, qui était lui aussi sous l'émotion après la prestation de Nacer Medjoub, a dit qu'il souhaitait que quelqu'un d'autre le fasse à sa place puisque c'est difficile de parler de son œuvre. Il a présenté brièvement son dernier ouvrage Algérie, le printemps reporté et il a exhorté l'assistance à le lire. « Je préfère que le livre soit lu pour en débattre en critiques avertis », lance-t-il à l'assistance. Oui, ne dit-t-on pas que le meilleur service à rendre à un écrivain est de le lire. Après la présentation de son dernier-né, la conférence s'est poursuivie par un débat de haute teneur qui a tourné sur les inquiétudes et les espérances populaires dans le contexte actuel en Algérie. Nacer Medjdoub a clôturé la rencontre en chantant une autre chanson de Matoub Lounes.

Hafit Zaouche

El-Haik, l'histoire au musée des arts populaires de Médéa

Patrimoine. El-Haik, voile traditionnel qui s'imposa durant plus de deux siècles comme l'habit de référence pour la femme algérienne avant de céder le terrain, à partir des années 80, devant de nouvelles tendances calquées sur d'autres cultures, est à l'honneur au musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa jusqu'à la mi-juillet prochain.

L'exposition, accessible au public de jour comme de nuit, retrace l'histoire et l'évolution du Haik, depuis ses premières apparitions jusqu'à ce jour, les types de voiles répandus en Algérie ainsi que les tentatives engagées, depuis quelques années, par l'association Belaredj pour faire "revivre" cette ancienne tradition vestimentaire.

Des coins du musée sont consacrés, en outre, aux accessoires et bijoux qui étaient associés au port du Haik. Un autre espace est réservé aux voilettes El-Ajar, élément très important dans l'apparat de la femme algérienne de l'époque.

El-Haik fut porté pour la première fois, vers l'an 1792, sur décision du Bey de Constantine, selon les organisateurs du Salon. La Mlaya, voile de couleur noir, en vogue dans la partie Est de l'Algérie, fait son apparition à cette époque, alors qu'à des centaines de kilomètres, plus au Sud, des femmes optaient, depuis des lustres, pour d'autres formes de voiles. Il s'agit, en l'occurrence, de l'Afer et du Tiseghnest, un type de haik dont se couvrent les femmes de cette région du pays, selon la même source. Ce drapé tissé, qui enveloppait tout le corps de la femme et la mettait à "l'abri" du regard des hommes, fut décliné sous différentes styles et couleurs, sa valeur varie selon le tissu avec lequel il est conçu.

Le blanc est la couleur dominante dans le type de Haik porté dans les régions du Nord et l'Ouest du pays, alors que le noir reste exclusif à la région de l'Est. Quant au grand Sud, El-haik est adopté dans des couleurs assez nuancées, qui vont du bleu foncé, au jaune ou au vert pistache, pour certains habits traditionnels qui font office de voile. Fabriqué à partir de tissu de laine, de soie ou de soie synthétique, El-Haik réussit, en un laps de temps très court, à se répandre à travers toutes les régions du pays, mais son port fut adapté aux spécificités socioculturelles de la région d'adoption.

L'on répertorie, dans ce contexte, une multitude de voiles traditionnels, El-Mrama et Haik bel'adjar, dans la capitale et ses environs, Haik Bouaouina, en vogue à Blida, Tlemcen et Oran, Ahouli ou Ghanboure, dans la région de Ghardaia, et, enfin, la Mlaya, adoptée par les femmes de l'Est du pays, a-t-on encore expliqué sur place.

Parmi cette panoplie, un type de voile a connu un grand succès, auprès des femmes s'entend, au vu de son style de conception, la manière de le porter, ainsi que la qualité du tissu utilisé par les artisans. Il S'agit du Haik M'rama, apparu à la fin du 19e siècle et qui fut porté par les femmes citadines d'Alger et sa banlieue. Ce type de voile est souvent associé à la beauté féminine et a inspiré nombre de poètes et de chanteurs Chaâbi, qui lui dédièrent beaucoup de leurs œuvres.

Pour les spécialistes, il est impossible de dissocier le haik de la multitude d'accessoires et de bijoux traditionnels qui ont permis de le mettre en évidence et de lui donner la plus belle image de la femme algérienne, tels que le fibule, accessoire incontournable servant au maintien du Haik, connu également sous le nom d'Abzim, mais aussi la voilette Al-Ajar, autre élément central de cet apparat féminin.

Des fruits plus fermes et plus sucrés mais plus uniformes

Pour des raisons de coût mais aussi de conditionnement, les fruits tendent à avoir tous le même goût, le même calibre et la même texture.

C'est bien connu : les fruits ne sont pas aussi bons que lorsque nous étions enfants. Et ce même si l'industrie agro-alimentaire investit toujours plus pour favoriser le développement de leur goût et de leur texture, en particulier en produisant des fruits plus fermes et plus sucrés. Mais cette démarche rend tous les fruits uniformes. Cette tendance est à mettre au compte de la grande distribution, qui recherche pour des besoins logistiques des fruits qui n'arrivent pas à maturité et qui sont tous de même forme et même calibre. Un fruit pas tout à fait mûr, encore ferme, s'abîmera moins pendant le transport, et les fruits calibrés sont tout simplement plus facile à trasnporter en grand nombre.

Vers moins de pesticides ?

Certaines enseignes ont misé sur leurs rayons fruits et légumes avec, par exemple, des avocats mous et mûris à point. Mais ceux-là demeurent une exception. Dans beaucoup de grandes surfaces, les fruits ne sont pratiquement jamais mûrs. Un problème quand on sait que hormis la banane, la poire, l'avocat ou la mangue, aucun fruit ne continue à mûrir après la cueillette. Dans le Gard, l'Inra (Institut de la recherche agronomique) tente de mettre au point une variété de pêche résistante à l'oïdium, un champignon qui provoque des taches blanches sur le fruit. Une telle variété permettrait d'économiser 15 traitements fongicides par an. Une vraie nécessité au moment où les agriculteurs sont priés de consommer le moins de pesticides possible.

Les fruits, un atout contre l'obésité et les AVC

Les fruits ont en tout cas un rôle essentiel dans notre alimentation. Une étude américaine a montré en février dernier que le prix des fruits favorisait l'obésité infantile. Les chercheurs ont observé un indice de masse corporelle (IMC) moyen plus élevé chez les enfants de foyers à revenus moyens ou bas lorsque le prix des fruits et légumes augmente.

Ainsi, aux Etats-Unis, entre 1997 et 2003, les fruits et légumes sont devenus 17 % plus chers, alors que les en-cas et boissons sucrées se sont démocratisés. Sur la même période, l'IMC des enfants a bondi. Aujourd'hui, 26 % des 2-5 ans souffrent de surpoids. L'explication est simple : les tarifs des fruits et légumes frais grimpent, les familles en achètent moins. En revanche, les achats d'aliments moins chers mais également moins sains progressent.

Les fruits sont également très bons pour réduire les risques d'anévrisme, de diabète ou pour maîtriser son appétit. Mais également pour les risques d'accident vasculaire-cérébral, puisque une personne qui consomme 200 g de fruits (et 200 g de légumes) par jour diminue de 32 % ses risques d'AVC. Et ça, peu importe sa texture et son goût !

L'isolement, un mal qui ronge les personnes âgées

Abandon - Une étude de la Fondation de France montre que cinq millions de personnes sont touchées par la solitude.

L'été est parfois synonyme de vacances en famille. Mais pour certains, cette période exacerbe leur solitude. En effet, la Fondation de France publie lundi son rapport 2014 sur les Solitudes et alarme sur l'augmentation de 25% du nombre de Français isolés entre 2010 et 2014 : aujourd'hui, la solitude "subie, durable, objective", touche cinq millions de personnes. Et parmi eux, 27% ont plus de 75 ans. Un problème qui dépasse la démographie. Selon le rapport 2010 de la Fondation de France, 16% des personnes isolées avaient plus de 75 ans, ils sont dorénavant 27%. Un problème qui ne se limite pas à l'augmentation du nombre de personnes âgées, selon l'étude, mais qui montre un véritable délitement du lien social. Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France, explique au Parisien qu'"il y a de plus en plus de personnes âgées qui n'attendent plus que le facteur, qui n'apporte que des factures". Un phénomène généralisé. Contrairement aux autres tranches d'âges, la solitude touche les personnes âgées, sans distinction de revenus. Et les hommes et les femmes sont représentés à parts égales. D'autre part, la solitude arrive pour 36% des personnes interrogées avec la perte du conjoint, mais des couples ressentent également le phénomène, pointe le rapport. Autres éléments de séparation : l'éloignement ou l'absence d'enfants, un handicap qui réduit la mobilité ou l'absence d'un réseau de voisinage. Triste constat, la plupart des personnes en situation de solitude sont conscientes de leur situation, et même l'alimentent : près d'un tiers pensent que "les gens autour d'[eux] ne s'intéressent pas vraiment à [eux]."

Un problème national. La Fondation de France assure qu'en 2014, "un Français sur huit, soit cinq millions de personnes, est seul". De plus, un Français sur dix se sent exclu, abandonné ou inutile. Afin de pourvoir mener son étude, la fondation a défini cinq réseaux de sociabilité (familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage). Or, une personne sur trois n'a accès qu'à un seul de ces réseaux, rendant le risque d'un basculement dans la solitude très important.

La solitude tue chez les personnes âgées

Selon des chercheurs britanniques, l'isolement des personnes âgées, éloignées de leur famille, accroît leur mortalité de 14%.

Loin du cœur... Face au vieillissement de la population observable en Europe, la plupart des Etats compte sur les maisons de retraite pour accueillir nos aînés durant leurs vieux jours. Conséquence : l'étiolement, voire la rupture dans certains cas, du lien familial. Un lien primordial pourtant pour éviter le sentiment de solitude, à l'origine d'une surmortalité de 14% selon des chercheurs britanniques qui ont suivi pendant six ans un panel de 2000 personnes âgées de 50 ans et plus. Le site du journal de référence The Guardian rapporte ces chiffres et observe, pour mieux situer l'importance des liens sociaux, que la solitude tue deux fois plus que l'obésité.

Un phénomène inquiétant. En France, la réforme de la dépendance menée par la ministre déléguée aux personnes âgées Michèle Delaunay intègre un volet sur la lutte contre la solitude. Un récent rapport initié par le Fondation de France indique que plus de 5 millions de Français, tous âges confondus, vivent peu ou pas de relations sociales. Si les jeunes ne sont pas épargnés, la proportion de personnes âgées touchées par ce phénomène s'accroît d'année en année (24% des 75 ans et plus en 2013 contre 16% en 2010). Une prise de conscience nécessaire, puisque la solitude est désormais considérée comme un facteur de risque pour contracter la maladie d'Alzheimer.

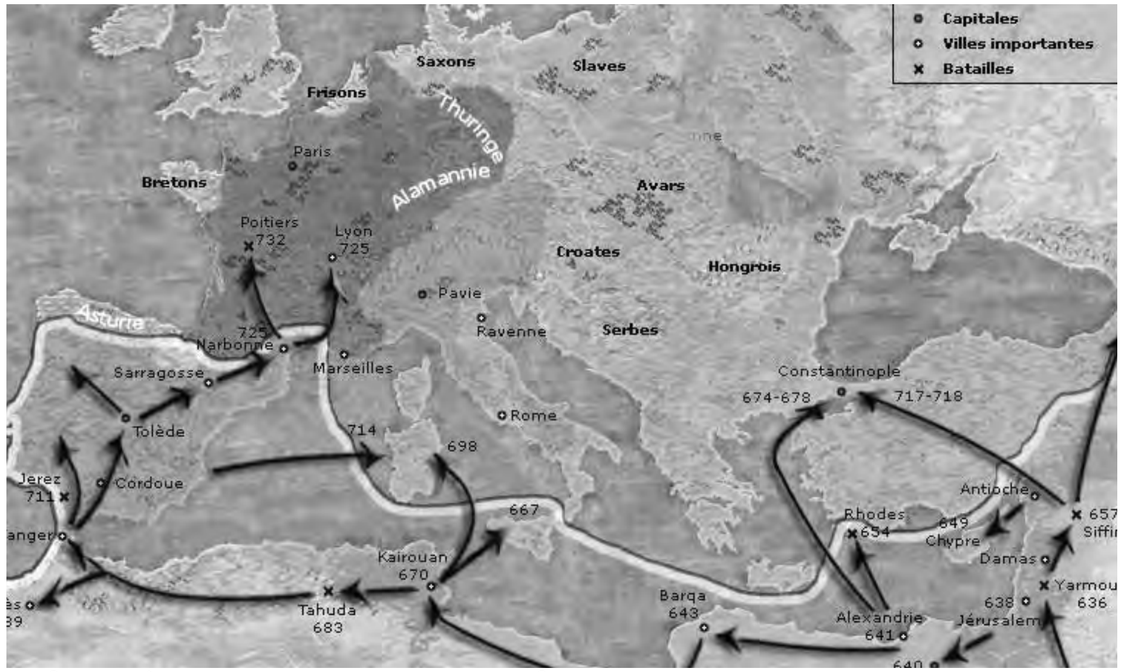

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Partie 10

De la tradition maghrébine religieuse : Soufis, Walis et Zaouïas

D'une manière générale, ce siècle caractérisé par la prolifération des zaouïas, confréries religieuses, médersas, etc., se nourrissait presque toujours d'un type de livres ou d'ouvrages portés sur les bréviaires, le milieu ambiant de l'époque y manifestant un engouement effréné pour l'assimilation, de préférence, de l'abrégé et la versification didactique. Et ce, quoique une certaine tradition des XVe et du XVIe siècles, plaidait, plutôt, pour le choix des grands pans de littérature religieuse , traités historiques , poétiques diversifiés, etc.

Ce nouvel habitus culturel, est du, selon Houari Touati, à trois hommes qui ont contribué, plus que d'autres au niveau local, au façonnement durable de ses particularités compilatrices : il s'agit de l'Algérois cAbd'l-Rahman al-Thacalibi , (875 ?/1470 ?), formé à Bougie , du Tlemcénien Muhammad b. Yusuf (895/1489), et le Zabien c Abd' l-Rahman al-Akhdari (-983 ?/1575 ?) (9) , ce dernier étant un rural, lié à la culture locale de sa contrée, formé, probablement, à Constantine, la grande métropole de choix ,de l'Est algérien, spécialisée dans l'enseignement de l'exégèse religieuse , rhétorique et grammaire arabe .

Pour ce qui concerne Tha calibi, le vénérable cheikh algérois doit sa renommée à son érudition exégétique coranique, philologique, mystique et traditionnaire, qui lui permet de commenter et d'enrichir, notamment, l'abrégé du Muharrir al-wajiz de l'éminent spécialiste de sciences coraniques en Occident musulman, le cadi grenadin Ibn cAtiyya (-542/1148 »). Houari Touati , jette quelques lumières sur la spécificité de ces écrits –manuscrits, vestiges souvent signalés ,de nos jours, quoique altérés, dans le Sud du pays, généralement, en évoquant ,entre autres, l'exégèse coranique d'un Tha 'alibi répandue à l'échelle de tout le Maghreb du fait qu'elle procédait de la tension exotérique /ésotérique, dhahir/batin, caractéristique du champ religieux en cette période, affichant "un refus déclaré de toute herméneutique rationaliste de la parole divine" (10).

Cas pareil pour la démarche du théologien Sanusi caractérisée, elle également par une réaction antirationaliste s'opposant nettement aux considérations d'ordre philosophique dogmatique ascharite rationalisante d'un Fakhr al-Din al-Razi (-606/1210) (11).

Les préceptes de ce dernier étant connus pour être composés sur le mode littéraire traditionnel et coutumier de la profession de foi, se présentant sous forme abrégée, la contrée maghrébine s'avérant généralement peu encline à la spéculation dogmatique, se contentant souvent "du plus petit de ces traités"

Non point à partir de la forme itinéraire du compendium mais de celle du poème mnémotechnique, une vieille technique andalou- maghrébine.

Akhdari compose toute une série de traités versifiés dans lesquels il vulgarise la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astronomie.

Chacun de ces traités versifiés est doté d'un commentaire. Le XVIIe siècle apprécie en particulier les deux traités de logique, le Sullam, et de rhétorique, le Jawhar al-Maknun . Ses lettres en rajouteront d'autres gloses. A Alger, en particulier, le commentaire le plus célèbre du traité de logique est celui de du mufti Sa'id Qaddura (-1066/1655), du traité de rhétorique celui de Muhammad b. Muhammad al - Thaghri (-1115/1703). (12)

Parmi les ouvrages de ces théologiens algériens notoires, on compte surtout les œuvres orientales inscrites au programme des jeunes talebs, comme les traités, énumère Houari Touati : "en théologie : Ikhtisar al- Tawali' de Baydawi (-685/1286), en logique : les Jumal de Khunaji (-624/1227) avec le commentaire du Tlemcénien Ibn Marzuq al –Hafid (-742/1339), ainsi que l'Isaghuji de Abhar (-664/1265) avec les commentaires du Tlemcénien Sanusi et du tunisois Qalsadi , en rhétorique : le Talkhis al Miftah de Qazwini (-739/1339) avec son commentaire, le Mutawwal de Taftazani, en droit : les deux Mukhtasar des Egyptiens Ibn al-Hajib (-646/1248) et Khalil (-776 ?/1375 ?) avec les commentaires de leurs compatriotes Tata'i et Bahram et du Marocain Ibn Ghazi et du Libyen Hattab, en fondements du droit : le Jami' Usul d'Ibn al-Hajib avec le commentaire du Tlemcénien cUqbani, en traditions prophétiques : les deux Sahih -s de Bukhari (256/870) et de Muslim (-261/875) en particulier et la Alfiyya de cIraqi (-806/1403)" (13).

Houari Touati observant dans ce contexte le peu d'ouvrages de Maghrébins au programme de ce XVIIe siècle, " à peine trouve-t-on en droit la Risala du Tunisien Ibn Abi Zayd al-Qayrawani (- 386/996) avec les commentaires des Marocains Abu 'l-Hasan al-Sughayyir et Abd 'l Rahman al-Jazuli",indique-t-il, évoquant également en grammaire la célèbre Alfiyya de l'Andalou Ibn Malik et la Ajrumiyya du Marocain Ibn Ajrum al-Sanhaji (-723/1323) aux cotés du Mughni al-Labib d'Ibn Hisham (-761/1360) et des Jumals de l'oriental Zujaji, en métrique : la Khazrajiyya de l'Andalou Sharif al –Gharnati (-760/ 1358) et en répartition des droits de successions : le Zimam al-Ra'id d'un autre Andalou, Ibn al –Hawfi (-785/ 1383),et le Nadm du Tlemcénien Abu Is'haq al –Tilimsani (- 690/ 1291)...

Cette bibliographie, signale Houari Touati, "n'appartient pas en propre à la culture algérienne : elle est partout dressée dans le Maghreb de l'époque . Son inventaire appelle au moins deux remarques. La première est que celui-ci est largement soumis à la prépondérance de l'Orient suivi de l'Andalousie.

La deuxième est que le XVII è siècle tient pour valables les mises en ordre effectuées aux XIII è et XIV è siècles lors même qu'elles sont en rupture avec les conditions d'exercice de la pensée à l'âge classique. Irrémédiables, les effets mnésiques de cette cassure profonde sur la conscience intellectuelle islamique sont telles qu'au XIV è siècle déjà, Ibn Khaldun constate que « les ouvrages et les méthodes des Anciens sont abandonnés comme s'ils n'avaient jamais existé » (…) ».(voir l'ouvrage de Houari Touati : « Entre Dieu et les hommes : Lettrés, saints et sorciers au Maghreb du 17 è siècle ») (15)

M G

(*) Auteur-journaliste indépendant

(9), (10), (11), (12),(13),(14), (15) Houari TOUATI, Entre Dieu et les hommes : Lettrés, saints et sorciers au Maghreb (17è siècle), chap. I, pp.52-53, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris 1994)

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 651

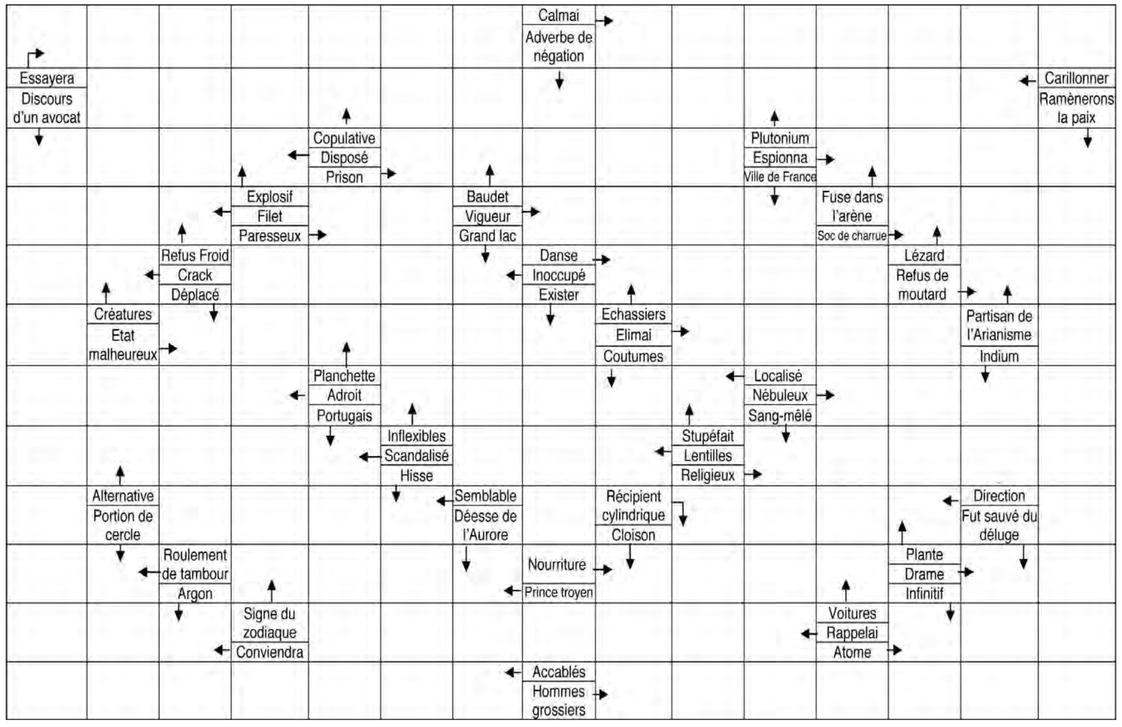

Mots croisés N° 651

Horizontalement :

1 – Ancienne mesure agraire. – Montagne en Grèce.
2 – Machiavélique.
3 – Fin d'infinitif. – Monomère des glucides. – Réfléchi.
4 – Pianiste français. – Epoque déterminée.
5 – Partie d'un vêtement. – Ecrivain français.
6 – Appartement. – Bouclier.
7 – Pronom personnel. – Symbole de dureté. – Symbole du téranewton.
8 – Marchai sans but.
9 – Céréale. – Mammifère rongeur hibernant.

Verticalement :

1 – Capitale du Yémen. – Cordon littoral qui s'avance devant une lagune.
2 – Sautiller vivement avec aisance.
3 – Sur une borne. – Contrefaçon. – Symbole d'aisance.
4 – Autre nom du moi. – Pleur.
5 – Levant. – Chandelle.
6 – Lisières. – Fond de certains objets.
7 – Sélénium. – Changement de peau. – Saint de la Manche.
8 – Soupçonnai.
9 – Directions. – Assembler.

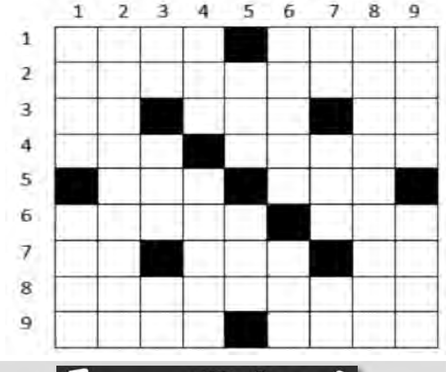

Mots Croisés N° 650

R	A	I	E	■	R	U	D	E
A	F	F	L	E	U	R	E	R
C	F	■	A	P	I	■	T	I
E	L	U	■	I	N	N	E	E
■	U	S	A	■	A	I	R	■
R	E	E	L	S	■	S	I	S
I	N	■	O	A	S	■	O	U
A	C	A	R	I	A	T	R	E
L	E	G	S	■	C	H	E	Z

Mots fléchés N° 650

A	N	G	O	I	S	S	E	■	B	O	I	T	E	R
N	■	A	I	L	E	■	M	O	U	L	E	■	C	A
O	N	D	E	S	■	A	B	U	S	E	■	C	R	I
N	A	I	S	■	P	L	O	I	E	■	G	R	O	S
Y	I	N	■	V	I	L	L	E	■	S	E	A	U	■
M	N	■	F	I	L	E	E	■	B	A	N	N	I	R
A	■	P	A	R	L	E	■	M	E	N	E	E	■	A
T	E	R	N	I	E	■	M	O	R	T	S	■	A	S
■	C	I	E	L	■	V	I	R	E	E	■	S	P	A
C	R	E	E	■	T	I	E	N	T	■	M	A	I	N
A	I	R	■	B	E	L	L	E	■	S	A	R	■	T
S	T	E	R	I	L	E	■	S	U	B	L	I	M	E

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication
Nadjib Touaibia
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Horaires de prière

Béjaïa		Tizi Ouzou		Alger	
Dohr	12:44	Dohr	12:48	Dohr	12:52
Asr	16:35	Asr	16:39	Asr	16:43
Maghreb	20:08	Maghreb	20:12	Maghreb	20:16
Isha`	21:50	Isha`	21:54	Isha`	21:59
Fajr	03:22	Fajr	03:27	Fajr	03:30

Accrostiche

L'acrostiche

L'agencement enjolivant

Apprête, éclaircit et rend
Certains poèmes avenants.
Respecter les espaces blancs
Observer l'alignement
Sur la ponctuation veillant
Tous les vers les étudiant
Il faut lire verticalement
Ces lettres écrites à l'avant
Hautement et grassement
Et de taches, coquilles, exempt.

Said Slimani

Sid El Houari (1349 – 1441), le sage de l'Ouest

Lire en pages 12 et 13

Ce qu'il est permis de faire pendant le jeûne

L'extraction du sang par ventouse (Al-Hijâma) ou par n'importe quel autre moyen
Ibn 'Abbas a dit : "Le jeûne est annulé par ce qui entre et non par ce qui sort". (IbnAbou Chou'aïb)
Le rinçage de la bouche et l'aspiration de l'eau par le nez.
Se rafraîchir avec de l'eau froide quand il fait chaud, soit en se baignant, soit en s'en aspergeant.
Mâcher un aliment pour un bébé qui ne peut s'en passer et qui ne trouve pas une autre personne pour le servir.
Se parfumer ou encenser ses habits.
Avaler sa propre salive, même abondante.
Subir l'effet de la poussière de la rue, des usines, de la fumée des combustibles et de toute vapeur inévitables.

Ce qui annule le jeûne

Le rapport sexuel durant la journée du mois de Ramadan.
L'éjaculation après masturbation ou suite à un baiser avec son épouse ou des attouchements.
L'absorption de nourriture ou de boisson, ou de fumées.
L'injection de médicaments nourrissants avec lesquels on peut se passer de nourriture ou de boisson.
Quant aux autres sortes d'injections qui ne fonctionnent pas comme substituts de nourriture ou de boisson, elles ne rompent pas le jeûne, qu'elles soient par injection intraveineuse ou intramusculaire.
La transfusion sanguine. Si, par exemple, le jeûneur a besoin de sang après une hémorragie, pour compenser le sang perdu.
L'écoulement du sang des menstrues et les saignements postnasaux.
L'extraction d'une grande quantité de sang.
D'après Thawban (que Dieu l'agrée), le Prophète (paix et bénédiction de Dieu sur lui) a dit : "Celui qui pratique Al-Hijama et celui sur qui elle est pratiquée ont rompu leur jeûne". (Abou Dâwoud)
Le vomissement délibéré.
Le Prophète (paix et bénédiction de Dieu sur lui) a dit : "Qui vomit volontairement doit refaire son jeûne".
L'intention de rompre le jeûne, même sans boire ni manger.
Renier sa foi annule aussi le jeûne, même si on y retourne.
Exceptions :
Il n'est pas considéré comme nul le jeûne de celui qui le rompt par oubli, par ignorance ou par contrainte selon la parole de Dieu - qu'Il soit honoré et glorifié (traductions approximatives du sens) : {Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur} (2/286); {Sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi} (16/106); et {Nul blâme sur vous pour ce que vous faites par erreur, mais (vous serez blâmés pour) ce que vos cœurs font délibérément} (33/5)
Selon Abou Hourayra (que Dieu l'agrée), le Prophète (paix et bénédiction de Dieu sur lui) a dit : "Quand l'un de vous mange ou boit par oubli, qu'il poursuive quand même son jeûne, car c'est uniquement Dieu qui l'a alimenté et l'a abreuvé". (Al-Boukhâri, Mouslim)

Saha ftourkoum.
Le jeûneur

■ L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Lire en page 11

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

NIF : 408020000162055

Avis D'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des Marchés Publics modifié et complété, l'Ecole Nationale Polytechnique informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offre national restreint **n°01/ENP/2014** relatif à **«l'Acquisition, installation et mise en service d'équipements scientifiques au profit du Laboratoire de recherche en électrotechnique de l'Ecole Nationale Polytechnique»**, paru dans les journaux ***EL CHIHAB*** le 16 décembre 2014, ***La Cité*** le 18/12/2014, qu'a l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont comme suit.

N° Lot	Désignation du lot	Soumissionnaire retenu	Montant du lot TTC	Observation
1	Sources de tensions d'essais	**ESLI NIF : 000216001944981**	37.517.220,00	/
2	Mesures sous Haute Tension	**ESLI NIF: 000216001944981**	28.932.930,00	/
3	Visualisation et enregistrement des décharges électriques	**ESLI NIF: 000216001944981**	8.512.920,00	/

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (10 Avenue Daudou Mokhtar Ben Aknoun Alger) ,dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ére date de publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans la presse nationale et /ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.
Les autres soumissionnaires, peuvent se rapprocher auprès des services de l'Ecole, au plus tard trois(3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La Cité **30/06/2015** — **ANEP 333 364**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA
N.I.F:099817019002328

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 25 / 2015

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre national restreint concernant la réalisation des travaux suivant:

N ordre	*Lot*	*Site - commune*
01	***Lot :*** *Voiries + aménagement extérieur + éclairage public*	*- Site : **Nouvau Lycée cité Mounadhiline** - Commune de : **HASSI BAHBAH***

les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en :
- catégorie **03 ou plus** travaux public-- Activité principale

Le retirer cahiers des charges auprès de BET CUTA Garadi Farida sité à cité AMS prés de siège du trésorié Djelfa(2000.00 DA droit de tirrage), non récupérable

Pièces demandées :
I) 1ère enveloppe (offre technique) qui contient les pièces suivantes :
La première enveloppe « ***offre technique*** » et doit Contenir les pièces suivantes :

1) Certificat de Qualification demandé (en cours de validité) **copie**
2) Déclaration à souscrire cacheté paraphé signé par le soumissionnaire.
3) Une copie du registre de commerce
4) Copie de la carte d'identification fiscale .
5) Extrait de rôle. **copie.**
6) Attestation et mise à jour du (CNAS, CASNOS. CACOBATPH) **Copies**
7) Extrait du casier judiciaire bulletin N° 03. **copie** .
8) Références professionnelles pour les 4 ans derniers.(2012.2013.2014.2015) **copie .**
9) Moyens matériels de contractant à mettre à la disposition du projet justifiés par des **copies des cartes gris pour matériel roulant ou une pièce justificatif pour le matériel non roulent (une facture ou un P d'huissier de justice).**
10) Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dûment signé et visé par le soumissionnaire.
11) Liste nominative du personnel Liste nominative des intervenants (**copie**), justifiée par le nombre déclaré da la CACOBATPH ou la CNASAT).
12) L'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2014 **copie .**
13) La déclaration de probité cachetée paraphé signé par le soumissionnaire.
14) Bilan Financier de l'entreprise de l'année antérieure à la date de soumission.**année 2014**
15) Le présent cahier des charges cacheté paraphé signé par le soumissionnaire.
Remarque : Toutes les pièces demandées doivent être en cours de validité.

II) 2ème enveloppe (offre financière) qui contient :
- *La lettre de soumission visée et signée par le soumissionnaire.*
- *Le bordereau des pris unitaires.*
- *Le devis quantitatif et estimatif.*

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa sis cité des jardins /Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.
APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 25/2015

**** Lot :** ……*
***Site :** ……*
***Commune de :**……*
<<Soumission à ne pas ouvrir>>

Les offres doivent être déposées le (21) vingtième jours de 08.00H à 13.00H à compter de la date de la premier parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, -si ce jours coincide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14.30H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction. ; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

La Cité **30/06/2015** — **ANEP 333 425**

Débat autour des interdictions des galas au CCDH de Bejaia

Mobilisation. *L'information relative à un appel à l'interdiction des galas sur l'esplanade de la Maison de la culture durant ce mois de ramadhan a suscité moult réactions au sein de la société civile dont les acteurs ont, à l'unanimité, condamné ce qui est qualifié par tous d'actes fascisants rappelant les dangereuses pratiques de l'ex FIS durant les années 1990 avec, comme première action de désobéissance civile, l'empêchement du passage de la chanteuse Franco Portugaise, Linda De suza à la salle Atlas de la capitale.*

Dans la soirée du dimanche à lundi, c'est le centre de documentations de la ligue des droits de l'homme version Hocine Zehouane, qui a pris l'initiative de lancer le débat lié à cette interdiction qu'aurait initié un groupe de barbus accomplissant leurs prières de Tarawih (prières surérogatoires) à la mosquée El Kawthar situé à un jet de pierre de l'esplanade de « la discorde ».
Mis à part l'artiste Boualem Ber, le reste tout le reste des artistes de la wilaya de Bejaia, soit les plus concernés par cet acte inquisitoire étaient les grands absents à ce débat comme si, ce sont les moins concernés dans cette affaire.
Or, des représentants du mouvement associatif, des citoyens anonymes et des représentants de la presse écrite, étaient tous là durant cette soirée où il était question de se réapproprier les espaces culturels de la ville de Bejaia en guise de militantisme contre les avancées intégristes. Sauf que la présence de Boualem Ber n'explique pas l'absence de la plupart de ses confrères au rendez-vous du droit à la différence.
« L'an dernier on avait, sur insistance de quelques barbus, fait la concession de diminuer le son de la sonorisation, et les voilà revenir cette année à la charge, exigeant l'interdiction pure et simple des galas sur l'esplanade », martèle un citoyen qui appelle l'ensemble de la population de toute la wilaya de Bejaia à réinvestir cet endroit en guise de démonstration de force face aux inquisiteurs.
D'autres intervenants condamnent par contre l'absence de l'Etat. Qui, disent-ils, laisse faire en donnant l'opportunité aux quelques intégristes d'ici d'imposer leur loi.
« Le reproche doit se faire aux autorités, censées faire appliquer la loi dans toute sa rigueur », s'accordent à dire certains participants alors que d'autres ont rappelé que les riverains, incommodés par une sonorisation non stop, se sont eux aussi souvent opposés à la tenue de ces galas, assimilant ces fêtes à un tapage nocturne interdit par la loi.
Une attitude qui n'était pas aussi du goût des commerçants installés dans les parages, soucieux de voir leurs chiffres d'affaires quadruplés durant les mois de ramadan et durant toute la saison estivale. Ceux-ci défendent, en effet, becs et ongles la tenue de ces galas.

Boubekeur Amrani

La pénurie d'eau à Tizi N Berber met à sec les robinets à Tihmilt

AEP. C'est une pénurie d'eau sans précédent à laquelle ont droit les habitants du village Tihmilt situé à 1 kilomètre du chef-lieu de la commune de Tizi N Berber. Les citoyens de ce village nous ont signalé qu'aucune goutte d'eau n'a ruisselé dans leurs robinets depuis plusieurs jours déjà, exactement bien avant l'entame du mois sacré du Ramadan ! Avec cette vague de chaleur qui s'abat ces jours-ci sur tout le territoire national, l'absence de l'eau dans les robinets du village Tihmilt rend la vie de ses villageois encore plus pénible. La situation est grave et les autorités concernées doivent bouger en toute urgence pour trouver une solution à cet épineux problème.
« A Tihmilt on a oublié le mode d'emploi des robinets », nous a dit un citoyen de ce village sinistré avec une ironie qui dit long sur la frustration que subissent les habitants avant de laisser place à un autre villageois.
Qui ajoute : « une fois, vers deux heures du matin, mon fils de deux ans hurlait avec toutes ses forces me demandant de l'eau, je n'avais aucune goutte à lui donner, heureusement qu'il y'avait de la limonade dans le réfrigérateur : on vit un véritable calvaire ! »
Les sources naturelles, à l'instar des fontaines publiques, ne peuvent suffire, à elle seules, les besoins des villageois en eau potable étant tellement grands.
Des pans entiers de la population souffrent le martyre du manque d'eau potable. En attendant, les propriétaires des camions-citernes se sucrent sur le dos des pauvres villageois menacés par la sécheresse.
https://ssl.gstatic.com/ui/v1/icons/mail/images/cleardot.gif

Hafit Zaouche

Bgayet dit non à la Djahilia

Droit à la différence. Les atteintes répétées aux libertés individuelles survenues ses derniers jours, particulièrement, depuis le début de mois sacré du Ramadan, n'ont pas laissé indifférente la société civile de Bgayet. En effet, en cette soirée du 28 juin 2015, le siège du C.D.D.H de Bgayet, s'est avéré trop exiguë pour contenir les dizaines de personnes venues prendre part à la réunion. Réunion «d'urgence» qualifiée par les participants, et à laquelle avait appelé trois jours avant le responsable locale des droits de l'homme a Bgayet.
Le rétrécissement criant des libertés à tous les niveaux, enregistré jour après jour dans cette ville de Kabylie « bastion de toutes les luttes » inquiète plus d'un. Des intimidations, œuvres de quelques groupuscules salafistes, ayant pignon sur rue pendant ce mois sacré, et aidés, voire encouragés par le laisser-aller des pouvoirs publics, ont instauré un climat d'insécurité et de peur parmi la population. Des espaces de loisirs et de détentes se sont vus interdits d'occupation pour toutes les activités culturelles traditionnellement organisées pour offrir des moments de détente aux familles lambda, pendant les soirées ramadanesques. Ce qui avait amené les participants dans leurs interventions à dénoncer, avec la plus grande vigueur, les agissements de ces groupuscules de messagers charlatans, surtout le délaissement, forts de la complicité d'un pouvoir coupable de non-assistance à société en danger.
« Nous assistons à un retour de l'époque de l'inquisition. Il est de notre devoir d'alerter l'opinion sur le danger, que peut porter ce projet nihiliste, ennemi de toute différence et de positivité.», nous confie un responsable politique local, Hadj de son état.
« Nous rejetons toute importation de culture confessionnelle, l'islam nous connaissons, et n'avons nul besoins à ce qu'il nous soit instauré à la manière du Wahabisme, tel que défendu par ces charlatans », nous dit un autre.
De longs débats ont été tenus lors de cette réunion, que l'ensemble des présents ont sincèrement salué, vu la gravité de la situation que vit la wilaya de Bgayet ces derniers jours, et ont tous convergé vers deux constats : la défaillance-complice d'un Etat fuyant ouvertement ses responsabilités, et la démobilisation du citoyen de Bgayet.
Lequel, ébahi, voit dispraitre une à une les libertés chèrement acquises.
Un comité de suivi a été mis sur pieds pour suivre de près tous les agissements dangereux auxquels s'adonnent ces salafistes sous l'œil complice des autorités locales. Il est attendu qu'une déclaration soit rédigée pour sanctionner les travaux de la réunion et nous sera transmise ultérieurement. Affaire à suivre.

Rachid Hitouche

Demandes d'emploi

Jeune homme 25 ans,dégagé des obligations du service national,
Master en management et NTIC Cisco ccna 4, Anglais niveau 4, cherche poste d'emploi dans Mobilis ou Oreddo secteur Optimisation et analyse des réseaux mobiles Team leader project 2G, 3G ET 4G - Tel: 07 78 19 26 16
Le solliciteur : Chakib Ghris - El Affroun (Blida)

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail
tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36
Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email :
evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite, il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/13 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/8 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES EN PAGE COUV			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Sous le Haut Patronage du Haut Commissariat à l'Amazighité

APC d'At Ouacif
&
Comité des Fêtes de la Ville d'At Ouacif
Organisent

Ussan n tmedyazt deg At Ouacif — الأيام الشعرية بواسيف
Les Premières Poèsiades d'At Ouacif

Sous le Haut Patronage du Haut Commissariat à l'Amazighité, l'APC d'At Ouacif et le Comité des Fêtes de la Ville d'At Ouacif, organisent les "***Premières Poésiades d'At Ouacif***" les ***12, 13 et 14 juillet 2015*** en hommage au poète :

Lhadj El Mokhtar Aït Saïd

- Amedyaz ur neggan -

Les poétesses et les poètes désireux d'y participer sont priés d'envoyer trois (03) poèmes de leur choix accompagnés d'une fiche de renseignements comportant : le nom, le prénom, l'âge, l'e-mail et le numéro de téléphone à l'adresse suivante :

ussanntmedyaztwasif@gmail.com

et cela avant le 4 juillet délai de rigueur.

Conditions de participation :
- Avoir 18 ans et plus.
- Les poèmes doivent être inédits et en tamazight.

Horizons · L'Expression · Ybylie · la Cité · Reuard

Récréation

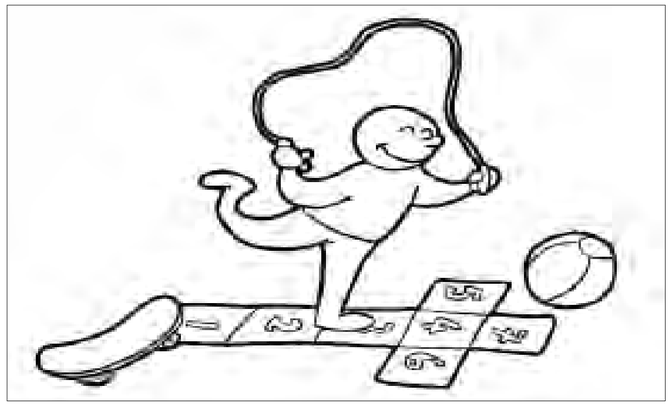

C'est vraiment des coups rageants !
Les parents ne savent plus où donner de... la dette à cause des nombreuses dépenses auxquelles ils doivent faire face.
Les enfants réclament les livres et les cahiers, la femme demande qu'on lui livre lait caillé ; les filles veulent des bas longs, tandis que les garçons exigent des ballons...

Alors, le pauvre chef de famille, complètement abattu, serre un peu plus sa ceinture pour reprendre courage car celle-ci possède beaucoup de... crans.

Hier, aujourd'hui et deux mains
La maman et le papa doivent conjuguer (à tous les temps) leurs efforts pour éduquer convenablement leur enfant. C'est seulement par ce sacrifice qu'ils arriveront à bien élever leur sacré fils.

En effet, quand le père et la mère font la paire on est à l'abri de l'amer.

Masculins et féminins singuliers
Nous vivons une drôle d'époque. Les filles portent des pantalons, les garçons entretiennent des cheveux longs. La notion de sexe faible et de sexe fort n'a plus sa raison... d'être. Cela résulte probablement, entre autres, de la suprématie quasi permanente à l'école de la gent féminine.

Auquel cas, on ne peut occulter cette réalité : les garçons sont devenus des gars cons, et les filles sont devenues... défi.

Penser à poncer
Les parents peuvent contribuer considérablement à la formation civique et intellectuelle de leurs enfants pour peu qu'ils s'intéressent de près au travail scolaire de ces derniers (qui deviendront premiers).
Mais ils ne doivent en aucun cas se décourager devant le présent imparfait en regrettant le passé. Au contraire, ils doivent essayer de construire un futur plus que parfait.

Autrement dit, entre « démissions des parents » et « des missions des parents », le choix est vite fait.

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

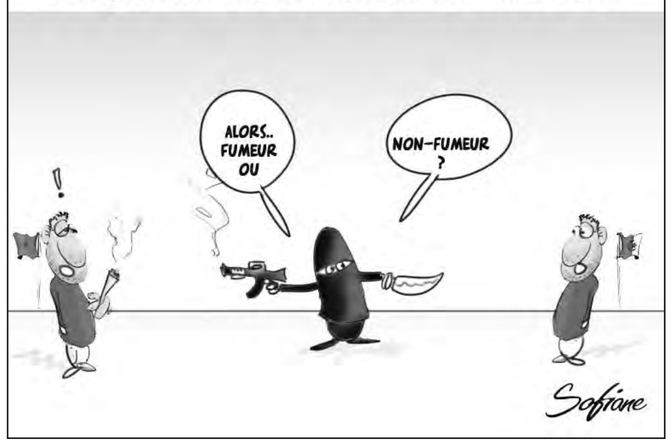

L'ACTU MOTS À MAUX

Usage du téléphone au volant
Un geste dangereux qui coûte cher...

En trois jours, quatorze personnes ont été tuées et soixante et onze autres blessées dans des accidents de la circulation, selon le dernier bilan de la Protection civile.

Cherchell
La réalisation du stade semi-olympique accuse du retard

Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tipasa, l'administration de celle-ci a été interpellée quant au retard enregistré dans la réalisation du stade semi-olympique de Cherchell, dont le projet de réalisation a démarré au début de l'année 2007.

- Entre nous, y a-t-il dans notre pays une réalisation qui n'a jamais accusé un retard ? Si, le retard…

Revêtement et aménagement des routes et voies urbaines d'Alger
Le ministre Kadi satisfait du taux d'avancement des travaux

La wilaya d'Alger a bénéficié d'un immense programme de revêtement et d'aménagement des routes et voies urbaines. Une enveloppe dépassant les 4 milliards de dinars a été débloquée pour la réfection de 183 km.

- La question n'est pas de connaître le taux d'avancement des travaux, mais celle de ne pas voir tôt l'avancement de la dégradation…

- Attention automobiliste, ne téléphone pas au volant, car le temps de dire à ton correspondant « qui es-tu ? » et c'est toi qui es tué…

L'OAIC et ses 9 silos

L'OAIC semble connaître les pires difficultés dans son projet de réalisation de 9 silos en béton. L'office a signé en 2013 un contrat avec un groupement d'entreprises pour la réalisation de ce projet. Malgré tous les avenants qui ont été signés depuis cette date, les silos n'ont pas vu encore le jour.

- On ne voit pas encore émerger ces 9 silos neufs ; le temps passe et devient si long qu'on n'est pas loin d'oublier la date de la création des silos. Comme d'hab, à la place des blés sûrs, on a les blessures…

Lem

Le monde du football pleure le Chevalier Masopust

Disparition. *Josef Masopust, légendaire meneur de jeu de la Tchécoslovaquie finaliste de la Coupe du Monde de la FIFA 1962 et Ballon d'or la même année, est décédé ce 29 juin à Prague à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie. Retour sur sa carrière.*

Josef Masopust, légendaire meneur de jeu de la Tchécoslovaquie finaliste de la Coupe du Monde de la FIFA 1962 et Ballon d'or la même année, est décédé ce 29 juin à Prague à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie. Retour sur sa carrière.

En arrivant dans son l'hôtel chilien un beau jour de mai 1962, Josef Masopust a la mauvaise surprise de constater que son nom et son prénom ont été mal orthographiés. C'est donc dans un relatif anonymat que le milieu de terrain tchécoslovaque entame la Coupe du Monde de la FIFA 1962. Quelques jours plus tard, au moment de monter dans l'avion qui le ramènera à Prague, Joseph Masopust sera tout sauf un inconnu...

Dans l'intervalle, ce footballeur d'exception est devenu un véritable héros national, lui que les supporters tchécoslovaques méprisaient pourtant ouvertement pour ses exploits sous les couleurs du club de l'armée. Sous son impulsion, l'équipe dirigée par Rudolf Vytlacil s'invite en finale et, à la surprise générale, passe tout près de réussir l'un des exploits les plus invraisemblables de toute l'histoire de la compétition en barrant la route à une formation brésilienne présentée comme invincible. Amarildo, Zito et Vava se chargent de ramener les Tchécoslovaques sur terre, au terme d'une finale excitante. Le Chevalier, lui, a définitivement relégué "Joseph Masapost", la mauvaise orthographe, aux oubliettes de l'histoire. Josef Masopust devient une véritable référence, digne des éloges de Ferenc Puskas, Djalma Santos ou encore Pelé. En guise de cerise sur le gâteau, il termine l'année en remportant le Ballon d'Or devant le Portugais Eusebio.

Un rêve de gosse

Avec le recul, l'année 1962 peut être considérée comme l'apogée de son exceptionnelle carrière. Né en 1931 dans une modeste famille de Strimice, village situé près de la frontière allemande, l'aîné d'une fratrie de six enfants se prend rapidement de passion pour le beau jeu en tapant dans le ballon, au pied de deux magnifiques montagnes. Il rêve alors de devenir le nouveau Josef Bican, le gardien de but mythique qui a bercé la jeunesse de son mineur de père. Mais ces ambitions partent en fumée lorsqu'Hitler annexe les Sudètes en 1938. La fin de la Deuxième Guerre mondiale lui offre l'occasion de reprendre le fil de son histoire. Dès la fin des hostilités en 1945, il rejoint les rangs d'Uhlomost Most, (aujourd'hui appelé Banik Most. Infatigable, doté d'une excellente lecture du jeu et très habile dans le tacle, Masopust s'illustre également balle au pied, que ce soit en éliminant ses adversaires en pleine course ou en adressant des ballons millimétrés à ses attaquants. L'un de ses entraîneurs le recommande à Teplice qui, à cette époque, vient tout juste de monter en première division.

Un recruteur fait le déplacement pour voir à l'œuvre le jeune homme de 18 ans. Masopust espère décrocher un essai. On lui propose immédiatement un contrat. Il ne fera pourtant pas de vieux os là-bas. Les dirigeants de l'ATK, devenu le Dukla Prague en 1956, le club de l'armée, décident de s'attacher ses services. À cette époque, il était évidemment inconcevable de dire non aux militaires. Alors que tous les clubs doivent gagner leur place parmi l'élite, l'ATK est invité à rejoindre la première division dès sa formation, en 1948. En outre, l'armée se réserve le droit de choisir ses soldats. Les autres clubs sont donc invités à céder leurs joueurs à l'ATK, lorsque celui-ci leur en fait la demande.

Cette situation n'était évidemment pas du goût de la plupart des amateurs de football en Tchécoslovaquie. Les supporters du Sparta et du Slavia n'ont jamais caché leur animosité pour l'ATK. Très vite, Masopust devient l'un des footballeurs les plus honnis du pays. Cela ne l'empêche nullement d'exceller aux côtés de Svatopluk Pluskal, ni de mener l'ATK au titre à huit reprises entre 1953 et 1966. En récompense de ses bons et loyaux services, l'international se verra interdire de jouer à l'étranger. Sa première expérience se fera donc à Crossing, en Belgique, à l'âge de 37 ans !

Peu importe l'adversaire, il était toujours un ton au-dessus. Il ne perdait jamais le ballon. Il était vraiment incroyable

Svatopluk Pluskal, à propos de son coéquipier Josef Masopust

Masopust est un des plus grands joueurs que j'ai rencontrés. Mais je ne peux pas croire qu'il soit né en Europe. Pour dribbler comme ça, il faut qu'il soit brésilien !

Pelé, à propos de son adversaire en finale de Chili 1962, Josef Masopusta

Masopust éclipse Pelé...

Le Dukla parvient même à briller sur la scène internationale. En 1961, le club atteint la finale de l'International Soccer League, après avoir successivement éliminé l'Étoile Rouge de Belgrade, le Rapid Vienne, l'AS Monaco et l'Espanyol Barcelone.

Son succès 9:2 sur l'ensemble des deux manches lui vaut même d'accéder à l'American Challenge Cup, qu'il remporte trois ans de suite. Dans un match amical entre le Dukla et Santos disputé en 1959 au Mexique, Masopust se paye même le luxe d'éclipser le grand Pelé. Les Tchécoslovaques s'imposent 4:3, grâce aux dribbles chaloupés de leur milieu de terrain, ainsi qu'à son superbe doublé.

"Peu importe l'adversaire, il était toujours un ton au-dessus", constate Pluskal. "Il ne perdait jamais le ballon.

Il enchaînait les une-deux ou il jouait court, jusqu'à ce qu'il trouve un espace. Là, il partait à l'abordage : un, deux, trois joueurs… Il laissait tout le monde derrière lui, comme s'il s'agissait de plots sur le terrain d'entraînement. Il était vraiment incroyable."

Malgré ces succès, sa célébrité ne franchit pas les frontières de la Tchécoslovaquie. Chili 1962 va changer tout cela. Éliminés dès le premier tour en Suède quatre ans plus tôt, les Tchécoslovaques ont hérité cette fois-ci d'un groupe encore plus difficile : on y trouve le Brésil de Garrincha et Pelé, champion du monde en titre, et l'Espagne, entraînée par le magicien Helenio Herrera, qui compte dans ses rangs des joueurs de la trempe de Jose Santamaria, Francisco Gento, Luis Suarez et Ferenc Puskas. "On nous a dit que ce n'était pas la peine de défaire nos valises, parce que nous allions vite repartir", se souvient Masopust.

Loin de se laisser impressionner, le maestro donne un véritable récital lors du match d'ouverture contre l'Espagne. Profitant d'une de ses somptueuses ouvertures, Josef Stibranyi inscrit l'unique but de la partie. "J'ai été étonné de découvrir un joueur aussi complet", admettait Puskas après coup. "Luis Del Sol était très fort pour casser les attaques adverses. Suarez était diabolique sur les coups de pied arrêtés et Paco Gento était fantastique quand il partait lancé. Masopust, lui, était tout ça à la fois : il récupérait, il passait, il dribblait et il était à la conclusion. C'était un joueur étonnant."

Masopust respecte Pelé...

Masopust se charge ensuite de museler le grand Didi à l'occasion du nul (0:0) qui sanctionne les débats entre la Seleção et la Tchécoslovaquie. Au cours de cette rencontre, Masopust fait une fois de plus apprécier son extraordinaire classe. Pelé est victime d'un choc pendant le match mais, à cette époque, les changements n'existent pas encore. O Rei est donc condamné à errer sur le terrain. Servi par un partenaire, le numéro 10 brésilien se retrouve face à Masopust qui, élégamment, refuse le duel plutôt que de s'en prendre à un adversaire diminué.

"C'est un geste que je n'oublierai jamais", avouera Pelé après la rencontre. Et Djalma Santos d'ajouter : "C'était émouvant de voir un tel respect, pas uniquement envers Pelé mais vis-à-vis de toute l'équipe. Nous avions affaire à un grand joueur et, surtout, à un gentleman".

Malgré la défaite 1:3 concédée face au Mexique lors de la troisième et dernière journée, la Tchécoslovaquie poursuit sa route. Au second tour, Masopust se montre une nouvelle fois brillant tandis que son équipe prend la mesure de la Yougoslavie (3:1), pourtant championne d'Europe en titre. La Hongrie subit le même sort en demi-finale, de sorte que le Brésil est la dernière équipe à se dresser sur la route de l'équipe-surprise du tournoi. Masopust a beau ouvrir le score, l'écart entre les deux formations est trop important. Les Brésiliens égalisent rapidement, avant de s'imposer 3:1 au coup de sifflet final.

Masopust impressionne Pelé...

"Masopust est un des plus grands joueurs que j'ai rencontrés", assure Pelé. "Mais je ne peux pas croire qu'il soit né en Europe. Pour dribbler comme ça, il faut qu'il soit brésilien ! Ce jour-là, nous étions les plus forts. Pourtant, Masopust ne méritait vraiment pas de perdre ce match." Sur le plan individuel, le Chevalier doit également se contenter de la deuxième place.

Il est devancé par Garrincha pour le titre de meilleur joueur de la compétition. Heureusement, l'or ne va pas tarder à suivre.

Le jury du Ballon d'Or le place en tête des suffrages après une année 1962 pleine de succès. Ce titre fait incontestablement de lui le plus grand joueur tchécoslovaque du 20ème siècle.

À ce moment-là, le nom de Josef Masopust était déjà si connu qu'aucune faute d'orthographe n'a été à déplorer sur le trophée...

L'édito

de Mourad Bendris

Il était temps !

Il n'est, dit-on, jamais trop tard pour bien faire. Un dicton qui s'applique, on ne peut mieux, à l'attitude du gouvernement face aux dérives, chaque jour plus patentes, de nombre de télévisions satellitaires nationales privées.

Après avoir longtemps laissé faire ces dernières en matière de programmation, il s'est, enfin, décidé à réagir pour mettre le holà aux dérives auxquelles celle-ci donnent lieu.

Des dérives qui vont de la banalisation, par la grande fréquence de programmes où elle est omniprésente, de la violence à l'apologie du terrorisme et des idéologies extrémistes dont il se nourrit.

Dans ce dernier registre, la palme est revenue, haut la main, à une chaîne connue pour sa proximité avec un petit émirat du Golfe dont la prétention à jouer un rôle sur la scène internationale n'a d'égale que la suicidaire volonté de la Grenouille de l'une des fables de La Fontaine qui « voulait se faire plus grosse que le Bœuf ». Sans aucun respect pour les sentiments de larges franges de la société algérienne douloureusement marquées, pour beaucoup, dans leur chair, par la violence terroriste des années 90, celle-ci a eu l'audace d'inviter, pour reprendre les propos du ministre des Affaires religieuses, un « prédicateur autoproclamé » qui n'a pas hésité à suggérer aux plus hautes autorités du pays l'établissement de relations diplomatiques avec...l'Etat Islamique ; DAECH, pour les non avertis.

Une suggestion qui a été, à l'évidence, pour lesdites autorités, la goutte qui a fait déborder la coupe de leur laxisme.

De là, dans un premier temps, les injonctions du président de l'ARAV (Autorité de Régulation de l'Audiovisuel) puis, après le constat que celles-ci ne sont d'aucun effet, la montée au créneau, avant-hier, dimanche 28 juin, du ministre de la Communication lui-même qui, comme les premières, s'est voulue un ferme rappel à l'ordre de ces chaînes.

Une fermeté que tous les Algériens adeptes d'un Islam de tolérance et farouchement opposés à la culture de la violence souhaitent pérenne face à tous les ennemis de ces deux valeurs fondamentales de notre société et face à tous les supports médiatiques qui leur servent de tribune...

M B

Des dérives qui vont de la banalisation, par la grande fréquence de programmes où elle est aomniprésente, de la violence à l'apologie du terrorisme et des idéologies extrémistes dont il se nourrit.

Les TV privées interdites de diffusion de la prière du vendredi

Lutte anti-fanatisme. Les chaînes de télévision et radio étrangères privées dites algériennes ne diffusent plus les prêches du vendredi et les prières du Tarawih du Ramadhan.

L'exclusivité des retransmissions de ces rendez-vous religieux, notamment, la prière du vendredi, est confiée par le ministère des Affaires religieuses, à la seule télévision publique, avec ses différents programmes.

Cette décision qui relève de la salubrité publique, en ces temps d'excès de religiosité qui a gagné la société algérienne, notamment les rangs des jeunes, n'a pas évidemment, été du goût des responsables de ces médias.

L'une des chaînes, qui ne dispose même pas comme, cinq autres de ses semblables, d'autorisation provisoire d'émission, a qualifié la mesure du département de Mohamed Aissa, dans une réaction qu'elle a passée en boucle, de "précédent honteux", du fait qu'elle empêcherait les TV privées "algériennes" de diffuser des programmes religieux auprès de ceux des Algériens qui ne peuvent se rendre dans les mosquées pour écouter les prêches. En réalité, le ministère a voulu par cette mesure à applaudir vivement, empêcher ces médias d'utiliser la religion à des fins d'endoctrinement, en tablant sur la diffusion de prêches dits par des imams étrangers au rite malékite dont se réclament les Algériens.

Des chaînes étrangères dites algériennes, autorisées provisoirement à émettre, et à disposer de bureaux en Algérie, se permettent de diffuser des appels au meurtre émanant de faux muftis, des propos glorifiant le terrorisme et autres fléaux sociaux, des discours rabaissant la femme au rang inférieur, et l'on en passe. Elles diffusent des programmes antinationaux avérés, elles l'ont fait et continuent de le faire malgré la récente note du ministère de la Communication menaçant de retrait d'agrément aux récidivistes.

Le ministère a cité cinq chaînes disposant d'autorisation provisoire d'émettre. Elles sont pourtant une vingtaine à se réclamer du statut de "chaînes algériennes" et qui ont ouvert des représentations en Algérie (Alger, Oran, Constantine...) qui sévissent face au silence assourdissant de l'autorité de régulation, structure confiée à une personnalité ayant créé elle-même une TV privée et des journaux.

Les autorités qui avaient permis à ces cinq chaînes privées d'exister pour dit-on, contrecarrer la campagne que mène une TV "maghrébine" basée à Londres, contre le pouvoir, n'ont apparemment pas bien ajusté leur tir.

Aujourd'hui, et quelques années après leur lancement, ces TV aux contenus médiocres, sont devenues incontrôlables. D'où l'urgence de les remettre dans les meilleurs délais, sur le droit chemin. La mise en garde du ministère de la Communication sera-t-elle suivie d'effet, lorsqu'on sait que les patrons de ces chaînes sont bien introduits dans le système?

Adel Meziane

la Cité

Fini le cash dans les transactions commerciales

Chèques bancaire. *Le gouvernement part en guerre contre l'utilisation de la «chkara» (sacs remplis d'argent) dans les transactions commerciales.*

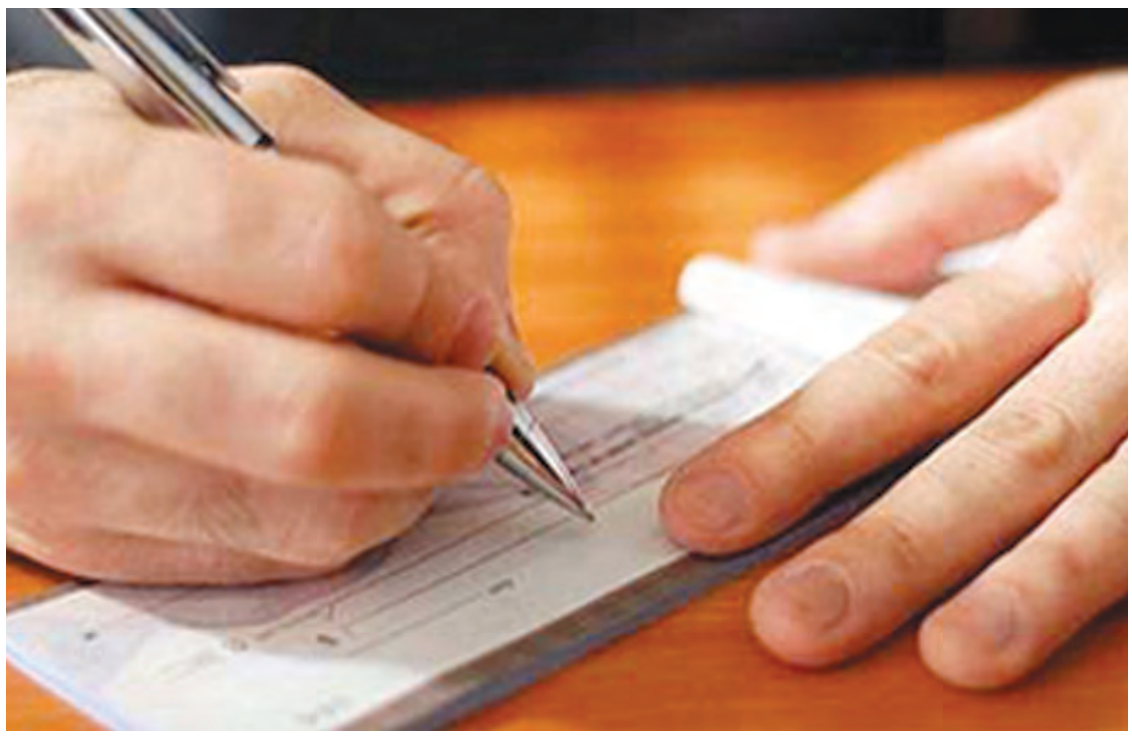

Demain mercredi, rentrera en vigueur le décret de loi qui institue l'utilisation du chèque pour toutes les transactions supérieur à 1 million de dinars (100 millions de centimes). C'est la troisième tentative du gouvernement d'imposer le paiement par chèques bancaire, les deux premières se sont soldées par un échec. « J'ai dit fini la chkara parce qu'elle n'est pas au niveau d'un pays comme le nôtre. C'est un aussi un problème de sécurité pour les gens qui prennent des millions dans leurs voitures », a expliqué Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances, hier lundi, sur les ondes de la Radio nationale. Et de rappeler que «cette mesure vise à réduire le niveau de circulation de la monnaie hors du circuit bancaire »,

Le ministre affirme que la décision de plafonner le paiement en espèces vise trois objectifs : « Diminuer l'utilisation du cash, donner du confort et de la sécurité à une clientèle qui travaille avec de gros montants et permettre de recycler progressivement les transactions qui se font en dehors des banques ».

Benkhalfa ne prévoit pas de résistance à l'application de cette mesure. Et pour cause : selon lui, « 99,99% des Algériens ont de l'argent propre ». « On aura quelques couacs au début, mais au bout de 3 à 4 mois, nous devrions être au niveau d'un pays moderne ». « Le coffre, ce n'est pas la cuisine, ni la salle à manger, mais c'est la banque », a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre des Finances a assuré que « la révision du dispositif de subventions n'est pas à l'ordre du jour », en réponse à la question relative à la mesure contenue dans l'avant-projet de Loi de finances complémentaires 2015, prévoyant des quotas de carburant subventionné aux Algériens.

Benkhalfa a refusé de commenter la mesure concernant le carburant en affirmant que la LFC 2015 est toujours dans « les laboratoires ». « Nous allons évaluer l'impact des soutiens aux entreprises », a dit le ministre. « Pas d'austérité, mais plus de rigueur » dans la gestion de l'argent de l'État, a-t-il conclu

Le ministre des finances a, par ailleurs, annoncé un élargissement de l'utilisation des cartes bancaires, qui servent, jusqu'à aujourd'hui, uniquement à retirer de l'argent au niveau des guichets bancaires ou des distributeurs automatiques (DAB).

Ce sujet, a révélé Benkhalfa, fera l'objet d'une réunion qui regroupera, jeudi prochain à Alger, les banques et les établissements financiers de la place.

Le ministre des Finances espère un élargissement des cartes bancaires au paiement avant juin 2016.

Katia K

Le billet de Said Mekbel

Écoutes

Signe des temps qui progressent : notre confrère EL WATAN a publié hier la première partie d'une étude sur les écoutes téléphoniques, savoureusement illustrée par notre ami MAZ. Nous avons été rassurés en la lisant car il semble se pointer comme un progrès.

Avant, quand on voulait vous entendre, on vous enlevait, vous secouait un peu la viande et les os à vous rendre aussi mou qu'un camembert sous le sirocco, et on vous demandait si vous vouliez bien avoir la force d'avoir l'obligeance de vous faire écouter. Si aujourd'hui on a la garantie que grâce au progrès démocratique chacun peut bien rester confortablement chez soi, et qu'on se contentera de jouer les indiscrets entre les deux extrémités de sa ligne téléphonique, on serait tenté de dire qu'il y a comme un léger mieux. Après tout, cela se fait un peu partout dans le monde et chez les nations les plus évoluées ; l'essentiel est dans l'usage qu'on en fait.

Et puis, soyons patients, nous n'allons pas tarder à avoir notre petit scandale des écoutes télépho-niques. Le jour viendra où le brave Haroun qui s'en va remettre sa « une » dessinée pour El Manchar surprendra des plombiers plaçant des micros dans les locaux du journal ; et, où l'un des gros pontes de notre politique tombera lamentablement parce que l'un de ses serviteurs aura montré trop de zèle à espionner l'adversaire. Mais l'avantage en notre beau pays, c'est que la chose se saura assez tôt sans écoutes indiscrètes, grâce au merveilleux réseau de l'indétrônable téléphone arabe.

Mesmar J'ha
24 septembre 1991

Criminalité : *Dix contrebandiers de différentes nationalités africaines arrêtés à Djanet*

Dix (10) contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés dimanche à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4ème région militaire) a appréhendé le 28 juin 2015, dix (10) contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un (01) véhicule tout-terrain, dix (10) détecteurs de métaux, deux (02) groupes électrogènes et deux (02) téléphones portables", a précisé la même source. Par ailleurs, "au niveau de la 2ème région militaire, les éléments des Gardes-frontières de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 7.080 litres destinée à la contrebande", a-t-elle ajouté.

Accidents : *11 morts et 24 blessés sur les routes en 24 heures*

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans dix accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public lundi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec trois morts et deux blessés dans une collusion entre deux véhicules légers, survenue sur la route nationale (RN 51) au niveau de la commune d'Aougourt. Par ailleurs, deux cas de noyades ont été enregistrés durant la même période. Il s'agit d'un adolescent de 15 ans mort dans un barrage dans la commune de Douera, à Alger, alors que la deuxième victime, un jeune homme âgé de 18 ans, a trouvé la mort dans un bassin d'eau dans la commune d'Ain Rahma, à Relizane.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction de trois feux de forêt, neuf incendies de récoltes et six incendies de bottes de foin. La même source a fait état de pertes estimées à 64 hectares de foret et maquis, 110 hectares de blé, 4 hectares d'orge et 1.864 bottes de foin.

Le président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président iranien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, lundi à Alger, le ministre iranien de l'Energie, Hamid Chitchian, envoyé spécial du président Hassan Rohani.

M. Chitchian est porteur d'une lettre d'invitation du président iranien au président Bouteflika pour participer à la 3ème réunion du Forum des pays exportateurs de gaz, prévue avant la fin de l'année 2015 à Téhéran.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Energie, Salah Khebri.

Les autorités tunisiennes annoncent des arrestations en lien avec l'attentat de Sousse

La Tunisie a annoncé lundi avoir procédé à de premières arrestations en lien avec l'attentat sanglant de vendredi dans un hôtel en bord de mer à Port El Kantaoui (Sousse), sans toutefois préciser le nombre des personnes arrêtées ou leur affiliation. "Nous avons commencé par arrêter un premier groupe, dont le nombre est important, du réseau qui était derrière ce criminel terroriste", a déclaré le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli en allusion à l'auteur de l'attaque, identifié par les autorités comme étant Seifeddine Rezgui, un étudiant de 23 ans. "Toute personne ayant fourni un soutien logistique ou financier" à l'attaque sera arrêtée, a-t-il affirmé, en ajoutant: "Je promets aux victimes (...) que ces tueurs criminels seront présentés à la justice tunisienne pour être punis de manière juste". M. Gharsalli s'exprimait lors d'une conférence de presse à l'hôtel où s'est produit le carnage, aux côtés de ses homologues français, allemand et britannique. Le ministre a remercié ses homologues de leur présence "en ces moments difficiles" pour la Tunisie. "Nous partageons et défendons les mêmes valeurs" et "nous avons étudié ce que nous pouvions faire ensemble à l'avenir pour développer la coopération sécuritaire", a-t-il ajouté. M. Gharsalli a en outre rappelé que son gouvernement avait décidé de déployer des policiers armés sur les plages du pays et à l'intérieur des hôtels ainsi que de fermer toutes les mosquées "diffusant un discours de haine (...) pour diviser les Tunisiens". L'attentat de vendredi, revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique (EI/Daech), est la pire attaque extrémiste de l'histoire de la Tunisie.